

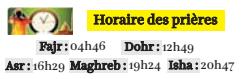
ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 15 avril 2025 / 16 Chawal 1446 - N° 3804 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



MÉTÉO	
Alger	26°
Oran	17°
Annaba	27°
Béjaïa	26°
Tamanrasset	35°
	17°
	15°
	19°
	15°
	23°

www.dknews.dz
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune met fin aux fonctions du ministre du Commerce extérieur et à celles de la présidente du CNESE

P.24

COMMISSION MIXTE ALGÉRO-ÉTHIOPIENNE

Renforcer le partenariat stratégique et enrichir le cadre juridique bilatéral

P.24

ALGÉRIE - MAURITANIE

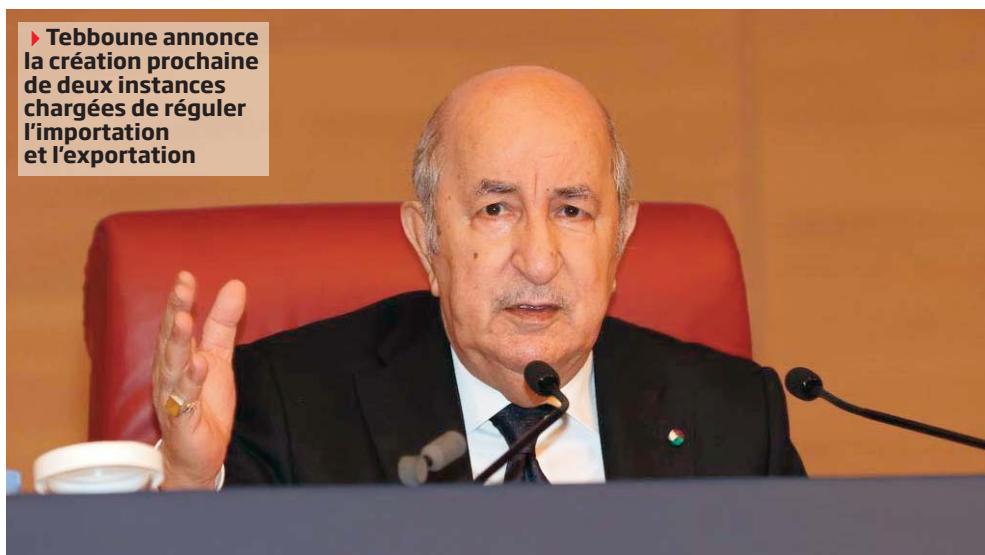
Des relations exceptionnelles soutenues par une volonté politique claire (Conseil de la nation)

P.24

2^E ÉDITION DE LA RENCONTRE NATIONALE AVEC LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Tebboune : "l'Algérie déterminée à rejoindre le rang des pays émergents d'ici 2027"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, dimanche, que l'Algérie était déterminée à rejoindre le rang des pays émergents avec pour objectif d'atteindre un Produit intérieur brut (PIB) de 400 milliards USD d'ici fin 2027. Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la deuxième édition de la Rencontre nationale avec les opérateurs économiques, le président de la République a déclaré : "nous entamons le second mandat avec l'espoir de parvenir ensemble à rejoindre le rang des pays émergents", appelant à la mobilisation de tous pour "atteindre un PIB de 400 milliards USD d'ici fin 2027". P.3



TRAVAUX DU FORUM SCIENTIFIQUE SUR LA MIGRATION

L'Algérie a adopté une approche globale pour faire face au phénomène du trafic de migrants et la traite des personnes

P.4

ENERGIES RENOUVELABLES

Lancement du projet "Taqathy+" en partenariat avec l'UE et l'Allemagne

P.6

LE SG DU RND REÇOIT L'AMBASSAEUR D'ESPAGNE

Les investisseurs espagnols s'intéressent au marché algérien

P.24

SANTÉ

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE
Comment la prévenir ?

P.12-13

FOOTBALL

COUPE D'ALGERIE (1/2 FINALE) AUJOURD'HUI

Derby entre l'USM El-Harrach et l'USM Alger, et affiche inédite entre le CRB et le MC El-Bayadh



P.21

BISKRA

Coup d'envoi du Festival culturel international de la poésie arabe classique

P.16

ACCIDENT DE LA CIRCULATION

Collision entre Bus de voyageurs et un camion entre Tadmaït et Naceria

Par F. Yanis

P.2

ÉCONOMIE ET PARLEMENT

Une matinée placée sous le signe de la vision législative

Deux événements majeurs se sont tenus ce matin à partir de 8h30, illustrant l'importance croissante de la vision législative dans le développement économique et les politiques publiques.

La société "Moustachir" a tenu sa première assemblée générale, marquant son entrée officielle à la Bourse d'Alger et le lancement de l'opération de vente d'actions, une étape stratégique pour son ouverture au capital et sa croissance future.

En parallèle, le groupe parlementaire du Front de l'Avenir a organisé une journée parlementaire sous le thème : « Les politiques publiques avec une vision législative : réalisations et défis ». L'événement a réuni des députés, experts et acteurs institutionnels pour débattre du rôle du législateur dans la définition des grandes orientations nationales.

ALGÉRIE - SOLIDARITÉ

Le ministère de la Solidarité nationale lance un programme de financement pour 222 projets associatifs en 2025

Jusqu'à 4 millions DA par projet, financés à 90 % par l'Etat. Projets cibles : handicap, femmes rurales, jeunesse, zones enclavées, infrastructures de base, activités culturelles et sociales. Dépôt des dossiers dans un délai de 21 jours auprès des DASS (directions de l'action sociale).

PALAIS DES RAÏS

Conférence à Bastion 23

Une conférence intitulée « Le mouvement réformiste en Algérie : parcours de transformations et défis » se tiendra ce samedi à 10h00, animée par les chercheurs Dr. Mohamed Sghir Bellalem et Dr. Yacine Ben Abid.

CENTRE CULTUREL ISLAMIQUE

1^{re} édition nationale d'enseignement des rites du Hadj et de la Omra

Lancement de la 1^{re} édition nationale d'enseignement des rites du Hadj et de la Omra sous le thème « La-baïk ». Cette initiative débute le 20 avril 2025 à travers toutes les antennes du centre au niveau national, et propose des sessions juridiques, sanitaires et administratives pour les pèlerins.

Par H. Arafa

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Djelfa : décès du chef de la daïra de Feidh El-Botma dans un accident de la route (Protection civile)

Le chef de la daïra de Feidh El-Botma, Toufik Bouaita, est décédé dans un accident de la route survenu lundi dans la commune d'Amoura dans l'est de la wilaya de Djelfa, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile. Les équipes d'intervention de l'unité de la Protection civile de Feidh El-Botma sont intervenues pour un accident de la route dans lequel une voiture touristique a dérapé sur le bord d'un pont du cours d'eau "Guarma Kedim", dont le niveau s'est élevé d'environ un mètre en raison des intempéries, a précisé le responsable local de la communication à la direction de la Protection civile, le lieutenant Abderrahmane Khader.

Cet accident a causé la mort du chef de la daïra de Feidh El-Botma, Toufik Bouaita, âgé de 54 ans, qui était à bord du véhicule, et dont le corps a été repêché à environ 1 km de l'endroit où sa voiture a été emportée par les torrents de l'oued, au niveau de la route reliant l'ancienne et la nouvelle Amoura. Le corps de la victime a été transporté au Centre de santé de la commune d'Amoura, avant d'être transféré à la morgue de l'hôpital "El Moudjahid Hattatt Boubakar" du chef-lieu de wilaya.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION

Collision entre Bus de voyageurs et un camion entre Tadmaït et Naceria



L'Unité de protection civile de Draa Bennedj, appuyée par l'unité principale de Tizi Ouzou, l'Unité de protection civile de Naceria, dans la wilaya de Boumerdès, est intervenue hier matin à 09h29 pour un accident de la circulation impliquant la collision d'un autobus de passagers (Alger - Tizi Ouzou) avec deux camions sur la route nationale N°12 de la municipalité de Tadmaït dans la wilaya de Tizi Ouzou.

L'accident a laissé 13 personnes avec des blessures de gravité variable et une personne avec un traumatisme qui a été transférée à la polyclinique pour les premiers soins au service des urgences de Tadmaït.

Par F Yanis

JUSTICE

Tribunal de Batna : six individus placés en détention provisoire pour sorcellerie et charlatanisme



Le tribunal de Batna a ordonné le placement en détention provisoire de six individus pour délit de pratique de sorcellerie et de charlatanisme, indique lundi un communiqué du parquet de la République près le même tribunal.

"En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Batna informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité, notamment celles portant atteinte aux valeurs religieuses et morales, qu'en date du 09 avril 2025, il a été procédé à l'arrestation d'un individu dénommé (Y.S.), en flagrant délit de pratique d'actes de sorcellerie et de charlatanisme.

Une série d'objets utilisés à cet effet, des sommes d'argent importantes d'origine inconnue, ainsi qu'une quantité considérable de comprimés psychotropes et de médicaments utilisés dans les avortements ont été saisis", précise le communiqué.

Dans le cadre des investigations, "deux individus ont été arrêtés, qui étaient chargés d'attirer les clients, ainsi que trois femmes ayant participé à ces actes".

"En date du 13 avril 2025, tous les mis en cause ont été déférés devant la justice et poursuivis dans le cadre de la procédure de comparution immédiate pour délit de pratique de sorcellerie et de charlatanisme", ajoute-t-on de même source.

Lors de leur comparution devant le juge, ce dernier a ordonné leur placement en détention provisoire, en attendant leur procès prévu pour le 20 avril 2025, conclut la même source.

EDUCATION

BEM et Bac : les candidats libres invités à retirer leurs convocations pour l'épreuve d'éducation physique



Le ministère de l'Education nationale a invité, lundi dans un communiqué, les candidats libres inscrits aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session 2025), à retirer leurs convocations pour l'épreuve d'éducation physique et sportive via le site de l'Office national des examens et concours (ONEC) à partir d'aujourd'hui.

Dans ce cadre, "le ministère informe l'ensemble des candidats libres inscrits aux BEM et au Baccalauréat session 2025, y compris les candidats inscrits à l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD), que l'épreuve d'éducation physique et sportive pour les deux examens se déroulera durant la période s'étalant du mercredi 07 mai jusqu'au lundi 19 mai 2025, conformément à la date et l'heure mentionnées dans la convocation de chaque candidat".

Le ministère invite tous les candidats libres concernés par l'épreuve d'éducation physique et sportive, "à retirer leurs convocations via le site de l'ONEC: BEM <https://bem.onec.dz> et Bac <https://bac.onec.dz>, en utilisant le nom d'utilisateur et le mot de passe et ce, à compter de demain, mardi 15 avril jusqu'au mardi 6 mai 2025".

"Le candidat libre concerné par l'épreuve d'éducation physique et sportive doit se rendre au centre d'examen à la date et l'heure mentionnées dans sa convocation", rappelle le ministère.

BLIDA

Perturbation dans l'alimentation en eau potable dans cinq communes



Cinq communes de la wilaya de Blida connaissent des perturbations dans l'alimentation en eau potable (AEP) en raison de mauvaises conditions météorologiques, indique un communiqué de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE).

Le communiqué explique que les communes de Bouguerra, Ouled Slama, Hammam Melouane et Bouinian (les quartiers AADL Sidi Saïd) et aussi Echabli, seront touchées par une perturbation de l'approvisionnement en eau potable en raison de la fermeture forcée du complexe hydraulique de la région de Megtaâ Lazreg, à Hammam Melouane, suite à une forte turbidité de ses eaux due aux mauvaises conditions météorologiques.

L'ADE a rassuré ses clients que la distribution reviendra à la normale dès que l'exploitation du complexe hydraulique sera rétablie, selon la même source.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune : "l'Algérie déterminée à rejoindre le rang des pays émergents d'ici 2027"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, dimanche, que l'Algérie était déterminée à rejoindre le rang des pays émergents avec pour objectif d'atteindre un Produit intérieur brut (PIB) de 400 milliards USD d'ici fin 2027.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la deuxième édition de la Rencontre nationale avec les opérateurs économiques, le président de la République a déclaré : "nous entamons le second mandat avec l'espérance de parvenir ensemble à rejoindre le rang des pays émergents", appelant à la mobilisation de tous pour "atteindre un PIB de 400 milliards USD d'ici fin 2027".

Après avoir rappelé que "le premier mandat s'est achevé avec tous ses espoirs et ses douleurs en raison du Covid", le président de la République a affirmé que "nous devons aujourd'hui compter sur les jeunes algériens et leurs start-up, car leurs mains sont propres et ils sont en train d'accomplir des réalisations qui inspirent la fierté".

Évoquant la dynamique d'investissement que connaît le pays ces dernières années, le président de la République a fait savoir que l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAP) avait enregistré, à ce jour, 13.700 projets d'investissement couvrant divers domaines et secteurs économiques d'une valeur atteignant 6.000 milliards DA.

Après avoir salué leurs efforts, le président de la République a appelé les opérateurs algériens à "donner un fort élan" au secteur économique.

Revenant sur les ré-



formes engagées par l'Etat pour améliorer le climat des affaires, simplifier l'acte d'investissement et mettre à disposition le foncier, notamment dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement, le président de la République a souligné que "l'Etat ne spéculle pas sur les opérations de vente de terrains destinés à l'investissement, mais contribue à faciliter l'accès au foncier afin de favoriser la concrétisation des projets".

Il a, à cet égard, insisté sur l'impératif de libérer l'initiative en matière d'investissement, notamment dans le domaine de l'industrie, où l'Algérie a enregistré un bond qualitatif, estimant que "pour qu'il y est développement, la part de l'industrie dans le PIB doit être portée à 13-14 %".

"Nous devons sortir

l'Agence algérienne de promotion de l'investissement d'une terrible contradiction : des dizaines de milliers de projets enregistrés en l'absence de foncier pour leur réalisation", a-t-il insisté.

Évoquant les pas franchis par l'Algérie dans le secteur agricole, avec le renforcement de sa sécurité alimentaire, notamment dans les cultures stratégiques, le président de la République a mis l'accent sur l'importance de la régulation des prix de produits comme la pomme de terre.

"Un président de la République ne devrait pas avoir à parler du prix de la pomme de terre", a dit le président de la République, insistant sur la nécessité de "réguler les prix de ce produit".

Il a en outre rappelé que "l'Algérie a obtenu l'autosuffisance en blé dur à hauteur

de 81%". Elle a également été en mesure d'économiser 1,2 milliard USD durant l'année en cours grâce à la réduction de l'importation de cette denrée vitale, a-t-il ajouté, se félicitant de la dynamique enregistrée en matière d'investissement et de production dans plusieurs filières agricoles, ayant contribué à la réduction de la facture des importations de l'Algérie.

"Avant le Hirak bénî, l'Algérie importait pour 60 milliards USD. Aujourd'hui, nous avons réduit de manière structurelle et définitive la facture des importations à 40 milliards USD et nous œuvrons à la réduire davantage", a fait savoir le président de la République.

"Ce qui entrave le pays c'est la spéculation et le contournement de la loi", a-t-il soutenu, estimant que celui qui prétend craindre la prison et tergiverse dans l'accomplissement de ses missions "réfléchit comme les corrompus et les saboteurs". Évoquant le partenariat algéro-européen, le président de la République a indiqué que "les pays européens, qui sont des partenaires de l'Algérie, ont accepté l'idée de la révision de l'accord d'association, nous ne leur demanderons pas l'impossible".

Il a en outre rappelé que "l'Algérie a obtenu l'autosuffisance en blé dur à hauteur

ALGÉRIE - FRANCE

Des partis politiques et des organisations dénoncent la décision des autorités judiciaires françaises de placer en détention provisoire un agent consulaire algérien

Des partis politiques et des organisations ont dénoncé la décision des autorités judiciaires françaises de placer en détention provisoire un des agents consulaires algériens exerçant sur le territoire français, la qualifiant de "violation des usages diplomatiques".

Le Rassemblement national démocratique (RND) a dénoncé, dans un communiqué, cette décision, soulignant qu'elle est "contraire aux pratiques diplomatiques, aux chartes internationales régissant le travail diplomatique et aux accords bilatéraux entre les deux pays".

Le parti a souligné que l'arrestation de l'agent consulaire est un "acte politisé, soutenu par certaines parties françaises connues pour leur hostilité envers l'Algérie et tout rapprochement des relations entre les deux pays" et tentent de "contrecarrer toute tentative d'apaisement entre eux".

Le RND s'est dit étonné par cette démarche, notamment après la récente visite du ministre français des Affaires étrangères en Algérie, lors de laquelle il avait réaffirmé "la volonté de son pays de tourner la page des tensions actuelles pour reconstruire un partenariat équilibré, d'égal à égal, serein et apaisé avec l'Algérie".

De son côté, le Mouvement El-Bina a condamné, dans un communiqué, la décision de la justice française, affirmant qu'elle pourrait "anéantir tous les efforts visant à restaurer les relations tendues entre les deux pays, en raison de l'incohérence de la position française quant à la concrétisation des intentions d'apaisement exprimées récemment par les Présidents des deux pays".

Le Mouvement a ajouté que cette position représente "l'une des pratiques diplomatiques les plus étranges dans l'histoire des relations algéro-françaises", dénonçant une décision d'arrestation reposant sur des "arguments sans fondement".

À ce propos, le Mouvement a affirmé son "soutien absolu et total" au communiqué du ministère algérien des Affaires étrangères qui a exigé la libération immédiate de l'agent consulaire arrêté, apelant tous les partis et les élites politiques et sociales à "exprimer fermement leur rejet de ce comportement honteux et à renforcer l'unité nationale pour faire face à tous les défis et menaces".

Le Parti El-Karama, a estimé, pour sa part, que la décision française "n'a aucun lien avec les usages diplomatiques et s'inscrit dans les agissements habituels de l'extrême droite visant à créer une fracture difficile à réparer".

De son côté, le Front du militantisme national (FMN) a condamné fermement "l'acte immoral des autorités judiciaires françaises qui ont ignoré tous les usages diplomatiques en violant l'immunité de la fonction consulaire, conformément aux réglementations en vigueur".

L'Académie de la jeunesse algérienne (AJA) a dénoncé, quant à elle, "l'escalade inacceptable entreprise par les autorités judiciaires françaises et les accusations infondées portées contre le diplomate algérien", estimant que ce comportement constitue "une grave violation des principes du droit international et une transgression flagrante des normes régissant les relations entre les Etats".

Tebboune annonce la création prochaine de deux instances chargées de réguler l'importation et l'exportation

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, dimanche à Alger, la création, en mai prochain, de deux nouvelles instances, l'une chargée de réguler et d'encadrer les importations, et l'autre chargée d'encourager les exportations, précisant que les opérations d'exportation ne se feront plus via l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX).

"Après cette rencontre, j'instruirai le gouvernement de créer deux instances : l'une chargée de l'importation, qui sera renforcée par un système de veille pour contrôler l'activité des importations, et l'autre chargée de la régulation des exportations et de l'accompagnement des exportateurs", a déclaré le président de la République dans son allocution à l'ouverture de la 2e édition de la Rencontre nationale avec les opérateurs économiques.

Par cette nouvelle mesure, "l'exportation ne se fera plus via l'ALGEX", a-t-il affirmé, révélant qu'"avant la fin du mois de mai, les deux instances seront créées". Le président de la République s'est félicité des progrès notables réalisés par l'Algérie au cours des dernières années, notamment en matière d'exportations hors hydrocarbures, ainsi que de l'émergence de nombreuses entreprises publiques et privées dans ce domaine et dans divers secteurs et produits, tels que le ciment, les minéraux, et les produits agroalimentaires.

La réalisation, il y a deux ans, de 7 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures est "un miracle", a-t-il estimé, soulignant l'impératif de "provocer un sursaut" pour atteindre 10 mil-

liards de dollars d'exportations hors hydrocarbures au titre de l'année en cours". Tout en insistant sur l'importance de se libérer de la dépendance aux hydrocarbures, un objectif en cours de concrétisation, le président de la République a assuré que la production actuelle de blé dur en Algérie permettra de réaliser l'autosuffisance.

En matière d'investissement et d'entrepreneuriat, le président de la République a affirmé sa volonté de "créer un nouveau climat pour l'industrie et l'investissement, ainsi que pour l'émergence d'une nouvelle génération d'hommes d'affaires et de capitaines d'industrie".

Il a, en outre, salué la contribution des jeunes à la dynamique économique que connaît le pays, estimant que "la jeunesse

alérienne est intégrée". Et d'ajouter que

la dynamique économique marquante notre pays, notamment grâce aux jeunes investisseurs, avec l'appui et l'accompagnement des opérateurs économiques

du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), est une "dynamique noble", illustrée par l'évolution des exportations et la relance de l'investissement.

"Une dynamique dont tout un chacun bénéficie, l'Etat comme les investisseurs", a-t-il dit.

Le président de la République a, par ailleurs, exprimé l'espérance de voir émerger une dynamique d'investissement impulsée par le secteur privé dans le domaine bancaire, afin de renforcer le réseau des

banques publiques et privées actuellement

actives sur la scène bancaire.

Le Conseil de la Nation salue les orientations économiques du président Tebboune

Par Abed Meghit

Le Conseil de la Nation, sous la présidence de Salah Goudjil, a exprimé ce lundi dernier, son soutien plein et entier aux grandes lignes du discours prononcé la veille par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de sa rencontre annuelle avec les opérateurs économiques.

Dans un communiqué rendu public, la chambre haute du Parlement a salué un discours "marquant" et "porteur d'amélioration", qui traduit, selon elle, une volonté claire de consolidation de l'économie nationale et de renforcement du bien-être social.

Le Conseil a mis en avant les nombreux indicateurs positifs évoqués par le chef de l'Etat, issus de réformes globales touchant tous les secteurs, accompagnées de mesures concrètes pour combattre la bureaucratie et la corruption. Le Conseil de la Nation s'est particulièrement félicité de la politique d'encouragement de la jeunesse vers l'entrepre-

neuriat et la création de richesses, tout en soulignant l'importance de la transition vers une économie fondée sur la connaissance, la numérisation et l'innovation. Il a également salué les efforts en faveur de la diversification de la production nationale, la promotion des exportations hors hydrocarbures et la réduction des importations.

Considérant ce discours comme une "véritable base" pour l'indépendance politique et économique de l'Algérie, l'institution parlementaire a aussi insisté sur le maintien du caractère social de l'Etat, la nécessité de changer les mentalités, et l'impératif de répondre aux exigences concrètes de la construction d'une "Algérie nouvelle", souveraine et fidèle aux idéaux des martyrs.

En conclusion, le Conseil de la Nation a lancé un appel à toutes les composantes de la société pour renforcer la cohésion nationale autour des institutions de la République, face aux menaces extérieures et aux tentatives de déstabilisation.

L'unité, affirme-t-il, reste le meilleur rempart contre les dangers qui guettent le pays.

COLLECTIVITÉS LOCALES Djelfa: installation du nouveau président de l'APW

Le wali de Djelfa, Jahid Mouss, a procédé dimanche à l'installation de Saleh Fadl Amraoui en sa qualité de nouveau président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), poste vacant depuis les dernières élections pour le renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation en mars dernier.

L'installation, qui a eu lieu en présence des autorités locales civiles et militaires, ainsi que des directeurs de l'exécutif et des membres de l'APW, intervient pour le remplacement de l'ancien président de l'APW, Ahmed Jaroub, élu, pour sa part, membre du Conseil de la nation à la faveur des dernières élections de la chambre haute du Parlement.

Le directeur de la réglementation et des affaires générales, Tarek Bouchnafa, a souligné que le nouveau président de l'APW, Saleh Fadl Amraoui (membre élu du parti du Front de libération nationale -FLN), a été choisi lors des élections des 47 membres de l'APW du 3 avril courant, avec 24 voix.

À cette occasion, le chef de l'exécutif, Djahid Mouss, a affirmé son "soutien" au nouveau président de l'APW pour lui permettre de s'impliquer dans "le développement global de la wilaya et mettre en œuvre les programmes de l'Etat", tout en saluant les efforts déployés par l'ancien président de cette assemblée élue durant son mandat.

Pour sa part, le président de l'APW fraîchement élu, Saleh Fadl Amraoui, a affirmé qu'il ne ménagera aucun effort pour s'acquitter de ses fonctions dans l'intérêt général et pour le développement global de Djelfa.

JEUNES Une volonté politique sincère de faire des jeunes "un levier essentiel" du développement national (Hidaoui)

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui a fait part lundi d'une volonté politique sincère de faire des jeunes "un levier essentiel" du développement national, ajoutant que le Conseil soumettra prochainement son deuxième rapport sur la situation générale de cette catégorie au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Invité du forum de la chaîne I de la Radio nationale, M. Hidaoui a souligné que les jeunes étaient au cœur de la stratégie du président de la République depuis 2019, car constituant "un levier essentiel du développement national du pays", en témoignent les nombreuses mesures prises en leur faveur.

Il a également salué l'adhésion des jeunes à la dynamique politique et socio-économique que connaît le pays, citant l'augmentation du taux de représentation des jeunes au Parlement, grâce à une série de procédures visant à favoriser leur accès aux responsabilités politiques et l'instauration d'une nouvelle dynamique économique confortant le concept des start-up.

S'agissant des mécanismes de lutte contre la drogue, M. Hidaoui a affirmé que le projet de la stratégie nationale de lutte contre ce fléau était à même "d'unifier les efforts consentis dans ce sens, à travers la conciliation des approches sécuritaire et de sensibilisation, ainsi que la coordination et la persévérance en tant que facteurs essentiels de lutte contre ce phénomène".

Le secteur de la Jeunesse peut avoir "un rôle clé" dans le cadre de cette stratégie, en se basant sur son travail direct avec les jeunes, outre l'encaissement de plus de 2600 établissements de jeunes à l'échelle nationale.

Par ailleurs, M. Hidaoui a passé en revue les préparatifs des camps d'été pour la saison estivale 2025, citant la consécration de "20 % des places disponibles aux meilleurs élèves du secteur de l'éducation".

TRAVAUX DU FORUM SCIENTIFIQUE SUR LA MIGRATION L'Algérie a adopté une approche globale pour faire face au phénomène du trafic de migrants et la traite des personnes (ministre)

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a affirmé, lundi à Alger, que l'Algérie avait adopté, au cours des dernières années, une approche globale et multidimensionnelle pour faire face au phénomène du trafic de migrants et de la traite des personnes, tout en adaptant ses mécanismes à l'évolution des méthodes criminelles associées à ce fléau.

"Convaincu de l'importance des enjeux liés à ce phénomène et conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a adopté, au cours des dernières années, une approche globale et intégrée aux dimensions juridique, sécuritaire, opérationnelle et humanitaire, mise en place en coordination avec toutes les parties prenantes", a indiqué

M. Merad dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux du Forum scientifique sur la migration.

"Les mécanismes de cette approche sont sans cesse renforcés, développés et adaptés à l'évolution des méthodes criminelles associées à ce phénomène", a ajouté le ministre.

Il a, à cet égard, souligné le souci des pouvoirs publics de "mettre en place un cadre juridique actualisé et intégré, au diapason des normes internationales en matière de lutte contre ces crimes transfrontaliers, fondé sur des législations strictes permettant aux services de sécurité et aux instances judiciaires de contrecarrer



efficacement les réseaux de trafic et de traite des personnes, dans le respect des droits et de la dignité des individus".

A ce propos, M. Merad a rappelé la promulgation, en 2023, de la loi relative à la prévention et à la lutte contre la traite des personnes, qui définit clairement les moyens permettant d'identifier la traite et les modalités de sa prévention et la création du Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes, qui est notamment chargé d'élaborer des programmes et des actions de sensibilisation, de promouvoir la formation sur les dan-

gers de la traite des personnes et de porter assistance aux victimes.

Mettant en avant les efforts des corps sécuritaires dans la lutte contre le crime organisé grâce au "renforcement de leur niveau de vigilance et de leur présence opérationnelle", le ministre a souligné que cet engagement et cette mobilisation avaient permis de "démanteler un nombre considérable de réseaux criminels actuant dans ce domaine", de "déjouer leurs plans" et de "protéger de nombreuses victimes", et ce, "en adaptant et en modernisant constamment leurs méthodes de travail et en exploitant les dan-

Le ministre de l'Intérieur défend l'approche algérienne comme "la seule solution"

Le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, a affirmé que l'approche algérienne face à la migration irrégulière constitue "la seule solution efficace", soulignant l'échec des politiques unilatérales adoptées par certains pays, en particulier en Europe.

Lors de l'ouverture du Forum scientifique sur la migration, M. Merad a rappelé que l'Algérie a mis en œuvre, sur instruction du Président Abdelmadjid Tebboune, une

stratégie globale, intégrée et multidimensionnelle, combinant les volets juridique, sécuritaire, opérationnel et humanitaire.

Le ministre a mis en avant les efforts de modernisation des forces de sécurité, qui ont permis de démanteler plusieurs réseaux de traite de migrants, tout en garantissant le respect des droits de l'Homme et un traitement humain des migrants.

Il a également salué la coopération

avec les organisations internationales, notamment l'OIM, qui a facilité le retour volontaire de plus de 8 000 migrants en 2024, dans le cadre d'un programme ambitieux renouvelé pour 2025.

M. Merad a enfin appelé à un renforcement de la coopération régionale et internationale, estimant que seul un effort collectif et coordonné peut répondre efficacement aux défis de la migration irrégulière.

TÉLÉCOMMUNICATION

Le déploiement de la 5G prévu durant le deuxième semestre de l'année en cours (ministre)

Le déploiement des réseaux mobiles de cinquième génération (5G) est prévu durant le deuxième semestre de l'année en cours (2025), a annoncé mardi, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki.

"Les préparatifs pour le déploiement de la 5G en Algérie sont en cours et son lancement est prévu durant le 2e semestre de cette année", a précisé M. Zerrouki dans une déclaration à la Radio nationale, ajoutant que "des études approfondies" sont menées sur ce projet stratégique, couvrant tous les aspects techniques, financiers et

réglementaires. Le ministre a rappelé que l'exploitation de cette technologie avancée, qui offre une connexion à un très haut débit, est appelée à ouvrir la voie à des applications novatrices dans des secteurs stratégiques tels que la santé, l'industrie et l'éducation.

Cette décision vient en application des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui avait donné, lors du dernier Conseil des ministres, le feu vert pour le déploiement de la 5G, en ordonnant "un approfondissement" des études relatives à cette technologie

avancée. L'objectif principal est de garantir que l'opération soit "intégrée et efficace selon tous les critères technologiques et financiers", comme l'avait précisé le communiqué du Conseil des ministres.

Cette décision stratégique souligne l'engagement des hautes autorités du pays à assurer un déploiement de la 5G qui soit technique et économique pour le pays.

Dans cette perspective, l'adoption de la 5G est considérée comme un moteur essentiel pour positionner l'Algérie comme un

hub régional dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

Cette technique avancée devrait stimuler l'économie nationale et l'innovation, notamment dans des domaines tels que l'Internet des Objets (IoT) et l'Intelligence artificielle (IA).

De plus, le déploiement de la 5G est également attendu pour créer de nouvelles opportunités d'emploi, renforcer l'infrastructure numérique existante, améliorer la compétitivité industrielle et répondre à la demande croissante de connectivité.

APS

LAGHOUAT

Quarante exploitations agricoles raccordées au réseau d'électricité à El-Kheneg

Quarante (40) exploitations agricoles viennent d'être raccordées au réseau d'électrification agricole dans la commune d'El-Kheneg, wilaya de Laghouat, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

Intervenant lors de la cérémonie de mise en service de ce projet, le wali de Laghouat, Fodil Dhouifi,

a indiqué que le programme d'électrification des périmètres agricoles revêt un intérêt particulier de l'Etat en vue de promouvoir les activités agricoles, notamment dans les régions des Hauts-plateaux et du Sud du pays.

Ce programme vise, entre-autres objectifs, à étendre la surface arable et à accroître la production agricole, notamment les cultures stratégiques, a indiqué le wali, ajoutant que



l'électrification des exploitations agricoles aura un impact socio-économique,

dont le renforcement du développement rural, le désenclavement des ré-

gions, et la fixation des agriculteurs dans leurs régions.

Pour sa part, le chargé de la communication à la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), Mourad Ghalem, a fait savoir que cette opération, réalisée pour un montant de 200 millions DA au titre du programme sectoriel de développement (PSD) et du Fonds spécial de développement des régions du Sud, a donné lieu à la réalisation de 41 km de réseau électrique et l'installation de 21 transformateurs.

BOUIRA

14 cantines scolaires en cours de réalisation

Quatorze cantines scolaires sont en cours de réalisation dans plusieurs communes de la wilaya de Bouira et seront ouvertes à la prochaine rentrée scolaire 2025-2026, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'éducation.

Les 14 cantines scolaires sont en cours de réalisation dans les écoles primaires des communes d'Aïn Lahdjar, Taghzout, Bordj Khris, Lakhdaria, Bir Ghbalou, El Hachimia, Oued El Bardi, Sour El Ghouzlane, M'Chedallah, Bouderbala, Ath Laâziz, Maâlla, Chorfa et Mezdour, a précisé le directeur de l'éducation, Ali Merah, dans une déclaration à l'APS. "Les travaux sont en cours et

un délai de trois mois a été accordé aux entreprises réalisatrices afin de livrer ses structures avant la prochaine rentrée scolaire", a souligné le directeur. Deux autres cantines seront ajouté aux 14 en cours de réalisation à la prochaine rentrée scolaire. Il s'agit de la transformation de deux classes en cantine et la réhabilitation d'une ancienne cantine, selon les détails fournis par le même responsable.

Ces projets étaient au centre des débats du dernier conseil de wilaya, présidé par le wali Abdellkrim Laâmouri, qui a mis l'accent sur la nécessité de parachever les travaux dans les délais. Par la même, le chef

de l'exécutif a appelé les responsables du secteur de l'éducation à accélérer la cadence des travaux de réhabilitation de 16 écoles primaires à travers la wilaya, afin qu'elles soient aussi prêtes à la prochaine rentrée scolaire.

Au cours de la même rencontre, M. Laâmouri a insisté également sur la nécessité de parachever l'examen des dossiers relatifs à la prime scolaire de 5.000 DA.

Selon un rapport de la direction de l'éducation, près de 22.000 dossiers relatifs à cette prime ont déjà été acceptés et validés, alors que plus de 35.000 autres sont soumis à des enquêtes.

MOSTAGANEM

Une production de plus d'un demi-million de quintaux de pommes de terre précoces et de saison

La wilaya de Mostaganem a réalisé une production de plus d'un demi-million de quintaux de pommes de terre précoces et de saison, au titre de la campagne agricole 2024-2025, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA).

Un bilan provisoire du service de l'organisation de la production et de l'appui technique précise que la campagne de récolte des pommes de terre précoces et de saison, entamée fin mars dernier dans la wilaya de Mostaganem, a permis jusqu'à présent la produc-

tion de 539.600 quintaux de ce produit de large consommation.

Jusqu'à hier (dimanche), 1.420 hectares ont été récoltés sur un total de 10.012 hectares réservés à cette filière stratégique, soit 14 % de la superficie totale, avec un rendement moyen de 380 quintaux à l'hectare", souligne-t-on de même source, ajoutant que la production de cette année devra atteindre 3,2 millions de quintaux d'ici juin prochain.

Dès les premières opérations de récolte, les produits ont commencé à être vendus dans marchés locaux et ré-

gionaux, notamment ceux de 25 wilayas de l'Ouest, du Centre et de l'Est du pays, contribuant ainsi à l'approvisionnement en cette denrée de base, a fait observer la DSA.

Concernant les pommes de terre de saison destinées à la multiplication (semences), le même bilan indique que 114 hectares ont été consacrés à cette culture, qui couvrira les besoins de la wilaya pour la campagne de plantation de fin de saison (pommes de terre tardives). La récolte, prévue entre mai et juin prochains, devra permettre une production de 28.500 quintaux

de semences de pommes de terre, a relevé la même source.

A noter que la wilaya de Mostaganem, dont la production annuelle de pommes de terre avoisine les 4 millions de quintaux, approvisionne les marchés nationaux et régionaux tout au long de l'année, notamment au cours du deuxième trimestre (de mars à juin) grâce à la campagne précoce et de saison, et au quatrième trimestre (octobre-décembre) grâce à la campagne tardive, appelée aussi pommes de terre de fin de saison.

ORAN

Vers la restauration des anciens tunnels de la ville et leur intégration dans le circuit touristique

Les anciens tunnels de la ville d'Oran, qui datent de plusieurs siècles, feront l'objet de travaux de restauration et d'entretien, en vue de leur intégration dans le circuit touristique, a annoncé, dimanche, le wali Samir Chibani.

Lors de son intervention dans le cadre d'une journée de formation sur le thème "Cohésion régionale et développement urbain durable", organisée au profit des chefs de daïras et des présidents d'assemblées populaires communales de la wilaya, à l'initiative des services de la wilaya en coordination avec l'université d'Oran, le wali a indiqué que la création d'une unité rattachée à la Société de l'eau et de

l'assainissement d'Oran (SEOR) est prévue pour la gestion des anciens tunnels de la ville (longs de 84 km), leur entretien et leur réhabilitation, afin de les intégrer dans le parcours touristique de la ville.

Le wali a donné des instructions à la SEOR pour "accélérer les procédures administratives et techniques nécessaires à la mise en place de cette unité et à son entrée en service dans les plus brefs délais".

Concernant le quartier ancien de Sidi El Houari, il a été précisé que plus de 20 immeubles anciens ont été démolis après le relogement à Misserghine de leurs occupants, et qu'il reste 1.034 autres bâtisses classées en zone rouge à démolir.

Le wali a indiqué que des logements neufs seront reconstruits dans le style architectural traditionnel du quartier, et que les travaux seront confiés à des promoteurs publics tels que l'OPGI, l'AADL, et l'ENPI dans le cadre du logement promotionnel aidé (LPA).

Il a ajouté qu'il est impossible de restaurer ces habitations en raison de leur état de délabrement avancé et du coût élevé des travaux de restauration.

Par ailleurs, il a annoncé que l'hôpital historique de Baudens, dans le quartier de Sidi El Houari, sera restauré par le groupe Sonatrach et que le lycée Gadiri Hocine sera pris en charge par le groupe

MASCARA

Mise en place d'une stratégie de relance de l'activité de la carrière de marbre de Bouhanifia

La Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines Karima Tafer a annoncé, lundi, la mise en place d'une stratégie de relance de l'exploitation de la carrière de marbre de la commune de Bouhanifia, dans la wilaya de Mascara.

Mme Tafer a précisé, lors d'une déclaration à la presse en marge de sa visite dans la wilaya, que "la Société nationale de recherche et d'exploitation minière (SONAREM) a élaboré une stratégie pour relancer l'activité de la carrière de marbre de Bouhanifia à travers son développement par des investissements supervisés par la même entreprise".

Elle a ajouté que "la relance de cette carrière s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables visant à développer la filière marbre en Algérie".

La secrétaire d'Etat a également souligné que "cette stratégie s'inscrit aussi dans les efforts de son département pour accompagner le secteur du bâtiment, en assurant l'approvisionnement des chantiers nationaux en marbre". Elle a indiqué que son département a entamé la mise en œuvre d'un plan d'action pour le développement du secteur minier, conformément aux instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à réduire la facture d'importation des matériaux miniers et à créer des opportunités d'emploi, notamment pour les jeunes des régions éloignées. Lors de sa visite à l'usine de production de carbonate de calcium située dans la zone industrielle de la commune de Oggaz, Mme Tafer a mis en avant "l'importance accordée par l'Etat, et en premier lieu par le Président de la République, au secteur des mines et à son rôle dans le développement économique et social", rappelant que "les décisions prises par le Président concernant l'arrêt total de l'importation des plaques de marbre transformées et semi-transformées permettront sans nul doute de développer la filière marbre au niveau national".

En évoquant les potentiels miniers de l'Algérie, elle a souligné que la filière marbre dispose d'un réservoir de 140 millions de mètres cubes de marbre de haute qualité répartis sur 30 sites. Au cours de sa visite à l'unité de production de carbonate de calcium de Oggaz, entrée en service en 2024, la secrétaire d'Etat a pu constater les efforts déployés pour améliorer la qualité du produit et diversifier ses usages. Selon les explications fournies, les produits de cette usine sont destinés à divers secteurs industriels, tels que le papier, les matériaux de construction, les cosmétiques et les produits pharmaceutiques.

L'unité dispose d'un gisement géologique estimé à 49 millions de tonnes et d'une capacité de production annuelle de 100.000 tonnes.

Par ailleurs, Mme Tafer a également visité l'usine de transformation du marbre située dans la commune de Sig, qui produit annuellement 30.000 mètres carrés de dalles de marbre destinées aux chantiers de construction.

ENERGIES RENOUVELABLES

Lancement du projet "Taqathy+" en partenariat avec l'UE et l'Allemagne

Le projet "Taqathy+", cofinancé par l'Union européenne (UE) et l'Allemagne, a été lancé, lundi à Alger, en vue d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables, développer l'hydrogène vert et optimiser l'efficacité énergétique dans différents secteurs en Algérie.

Le contrat d'exécution du projet a été signé par le directeur des énergies renouvelables au ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mourad Chikhi, et la directrice générale de l'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ), Martina Vahlaua, en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Nouredine Yassaa, et l'ambassadeur de l'UE en Algérie, Diego Mellado Pascua.

Ont pris part également à la cérémonie, l'ambassadeur d'Allemagne à Alger, Georg Felsheim, et le directeur de la coopération avec l'UE et les institutions européennes au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Said Meziane.

Mis en œuvre par la GIZ sous la supervision du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies Renouvelables, le projet "Taqathy+" s'élèvera jusqu'en mai 2029.

Financé par l'UE et le ministère fédéral allemand pour la Coopération économique et le Développement (BMZ) à hauteur de 28 millions d'euros, le projet "Taqathy+" s'inscrit dans le prolongement du projet "Taqathy", lancé le 1er décembre 2022 et vise à dé-



ployer l'utilisation des énergies renouvelables, développer l'hydrogène vert et optimiser l'efficacité énergétique dans plusieurs secteurs.

Les objectifs de ce projet qui se déclinent en cinq axes principaux, portent essentiellement sur le renforcement des capacités institutionnelles et techniques dans le domaine des énergies renouvelables, la création de conditions favorables à la mise en œuvre de projets d'énergies renouvelables, la mise à disposition d'outils pour le développement de l'économie de l'hydrogène vert, la mise en place d'une base de données sur les capacités nationales d'application de l'hydrogène vert, ainsi que la fourniture d'outils de planification et de suivi pour réaliser l'économie énergétique et réduire les émissions.

S'exprimant à cette occasion, M. Yassaa a indiqué

que le lancement de ce projet est une étape majeure qui aboutira à une coopération fructueuse à travers l'échange des expériences sur des solutions énergétiques futures à la lumière du développement global et durable".

"Les résultats issus de ce programme seront utilisés pour créer un système énergétique intégré renforçant le déploiement de l'exploitation des énergies renouvelables et augmentant l'efficacité énergétique dans les différents secteurs", a-t-il ajouté.

Soulignant que le programme de coopération entre l'UE et l'Allemagne reflète "la volonté partagée" d'approfondir la coopération dans le secteur de l'énergie, M. Yassaa a rappelé que le secteur œuvre actuellement à l'élaboration d'un nouveau modèle énergétique national, avec la contribution de tous les sec-

teurs consommateurs d'énergie de toutes sortes et qui verra l'introduction de nouvelles solutions innovantes à même de contribuer à la rationalisation et à la réduction du rythme accéléré de la demande énergétique nationale.

De son côté, M. Meziane a mis en avant le potentiel de l'Algérie dans le domaine de la transition énergétique, précisant dans ce contexte que l'Allemagne est un "partenaire important" pour concrétiser les objectifs fixés dans ce domaine.

M. Mellado a affirmé, pour sa part, que le projet reflète "la qualité de la coopération" dans le secteur de l'énergie entre l'Algérie et l'UE, mettant l'accent sur "l'importance de travailler efficacement pour assurer son succès".

L'ambassadeur a ajouté que l'Algérie est une "puissance énergétique et un partenaire fiable", soulignant la volonté de l'UE de renforcer sa coopération avec l'Algérie.

Quant à M. Felsheim, il a indiqué que l'Algérie constitue un "partenaire stratégique" pour l'Allemagne, saluant la coopération des deux pays dans le domaine des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert et exprimant l'espérance que ce projet ouvre la voie à d'autres initiatives dans le domaine des énergies renouvelables.

BOURSE

ALC autorisée à émettre un emprunt obligataire de 3 mds DA (COSOB)

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) a donné son visa à la société Arab Leasing Corporation Spa (ALC) pour l'émission d'un emprunt obligataire d'une valeur de 3 milliards de DA, a indiqué lundi l'institution dans un communiqué.

Il s'agit d'un emprunt obligataire destiné exclusivement aux investisseurs professionnels, d'une maturité de 5 ans avec un coupon annuel fixe de

5,65%, et qui servira exclusivement au refinancement des opérations de crédit-bail, a précisé la Cosob. L'opération porte sur 300.000 obligations ordinaires d'une valeur nominale de 10.000 DA par obligation, a fait savoir la Commission, en mentionnant que ces obligations seront cotées sur le marché des investisseurs professionnels de la Bourse des valeurs mobilières. Le produit de l'émission permettra à l'ALC de "poursuivre la diversification de ses

sources de financement et de continuer à améliorer l'adéquation de la maturité de ses ressources avec celle de ses emplois", a expliqué la Cosob.

Crée en 2001, la société ALC est un établissement financier spécialisé dans le leasing et dispose d'un capital social de plus de 6,5 milliards de DA à fin 2023, dont l'actionnaire principal est la banque ABC Bank Algeria à hauteur de 46,36%, a-t-on encore souligné dans le communiqué.

RENCONTRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AVEC LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

L'Algérie connaît un développement global et intégré (Moula)

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula, a indiqué, dimanche, que l'Algérie connaît un développement global et intégré se traduisant par une croissance économique ayant permis de créer des milliers d'emplois ces dernières années.

S'exprimant à l'ouverture de la deuxième édition de la Rencontre nationale avec les opérateurs économiques, présidée par le président de la République, M. Abdel-

madjid Teboune, M. Moula a précisé que l'Algérie connaît un développement global et intégré se traduisant par une croissance économique ayant permis de créer plus de 740.000 emplois ces dernières années, dont 82 % dans le secteur privé".

Ces résultats sont "le fruit des réformes initiées par le président de la République et de l'engagement des opérateurs économiques à suivre ses orientations", a ajouté le président du CREA,

faisant observer que l'Algérie a élaboré "une stratégie intégrée pour relever les défis économiques mondiaux dans tous les domaines et réaliser un développement global et intégré".

Soulignant le travail accompli au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), qui a "enregistré 13.712 projets d'investissement", M. Moula a appelé à la création de bureaux de liaison pour les entreprises nationales à

APS

NUMÉRISATION

La BNH va se doter d'un nouveau système d'information bancaire (DG)

La Banque nationale de l'habitat (BNH) compte déployer prochainement un nouveau système d'information bancaire (Core Banking System- CBS), devant lui permettre de gérer l'ensemble des activités et des services fournis aux clients, a annoncé son directeur général, Ahmed Belayet.

Le CBS, un système intégré dans les plans de modernisation des banques, est constitué de l'ensemble des modules et outils technologiques de l'activité bancaire offrant une gestion moderne, efficiente et sécurisée des opérations bancaires et de la relation avec les clients et partenaires.

Évoqué dans un dossier consacré dans le numéro de mars de sa revue spécialisée "Batisseurs.dz", le DG de la BNH a précisé que ce projet est à la fois "complexe et stratégique", qui nécessite "une expertise pointue, une ressource humaine hautement qualifiée ainsi qu'une veille technologique constante".

Parallèlement à ce projet, le Data center de la BNH, résultant d'un partenariat avec l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN), avait reçu fin février dernier la certification "Up-time Tier III Design", dont les normes sont mondialement reconnues pour la disponibilité et la performance globale des Data centers.

Cette certification, première du genre pour une banque de la place, a-t-il mentionné, est "un accomplissement" qui constitue un "jalon significatif pour l'ensemble du secteur bancaire algérien".

M. Belayet a rappelé, par ailleurs, que le marché mondial des logiciels CBS a connu une croissance "exponentielle avec des prévisions tablant sur 19,9 milliards de dollars en 2025 et 59,6 milliards à l'horizon 2032".

"Cette dynamique remarquable résulte de la quête incessante de systèmes d'information performants et innovants dans un contexte où la numérisation s'accélère et où les attentes des clients évoluent rapidement", a expliqué le directeur général, relevant que "la transformation digitale n'est pas seulement une tendance, elle est devenue une question de survie pour les banques".

Dans ce contexte, l'expert en banques et en finances, Mostefa Zerouali, a estimé dans un entretien accordé à la même revue que la réalisation d'"un Core Banking System made in Algeria est possible", en appelant au lancement d'un concours national, doté d'un budget conséquent afin de mobiliser les talents algériens autour d'un projet ambitieux de création de ce système.

Pour sa part, la directrice générale de l'EADN, Sarah Yahiaoui, a fait état de la création d'une structure dédiée au CBS et à la conclusion d'un partenariat stratégique avec un éditeur mondial dans ce segment pour développer des capacités locales d'intégration de solutions bancaires.

"Le partenariat stratégique conclu avec un éditeur reconnu mondialement dans le segment du Core Banking System représente une opportunité unique pour l'EADN de développer des capacités locales d'intégration de solutions, de renforcer sa position sur le marché algérien, d'acquérir de nouvelles compétences et de proposer des offres de services plus complètes et innovantes.

Cela contribuera à accélérer la transformation numérique du secteur bancaire algérien et à améliorer la qualité des services bancaires offerts aux citoyens", a-t-elle souligné assurant que l'EADN ambitionne, à travers ce partenariat, de s'imposer comme "premier intégrateur national".

DROITS DE DOUANE

Le Royaume-Uni annonce des aides de 20 milliards de livres aux exportateurs

Le Royaume-Uni a annoncé dimanche qu'il allait débloquer une enveloppe de 20 milliards de livres (23 milliards d'euros) d'aides aux entreprises afin d'amortir l'impact des nouveaux tarifs douaniers instaurés par les Etats-Unis.

Le nouveau train d'aides permettra à l'organisme public UK Export Finance "d'élargir son soutien" aux entreprises britanniques, indique le communiqué du ministère des Finances britannique, qui précise que le montant total du fonds est désormais de 80 milliards de livres (92 milliards d'euros).

Selon ce communiqué, "des milliers d'entreprises devraient bénéficier de cette initiative, y compris celles directement touchées par les tarifs douaniers avec des marques britanniques emblématiques comme Rolls Royce".

"Le monde change, c'est pourquoi il est plus important que jamais de soutenir nos entreprises de renommée mondiale", a déclaré la ministre des Finances Rachel Reeves, citée dans le communiqué.

Les Etats-Unis ont imposé des droits de douane de 25% sur les importations d'acier, d'aluminium et de voitures.



Le Royaume-Uni a annoncé des droits de douane de 10%, le niveau le plus faible annoncé, surtout en comparaison avec l'Union européenne (20%).

Mais mercredi, le président américain a offert un peu de répit à près de 60 par-

tenaires commerciaux des Etats-Unis, délestés pour 90 jours d'une surtaxe sur leurs exportations vers la première puissance mondiale.

Le Royaume-Uni négocie depuis plusieurs semaines avec les Etats-Unis un accord

économique. Selon le ministre du Commerce Jonathan Reynolds, les "négociations" se poursuivaient et que "toutes les options" demeuraient sur la table en cas d'échec à un parvenir à un accord.

MONNAIES

Le dollar poursuit sa baisse

Le dollar continue de pâtrir de la guerre des droits de douane que se livrent Washington et Pékin, qui menace la santé économique américaine, une faiblesse dont l'or profite pour grimper à un nouveau sommet historique. Ce lundi matin, le billet vert s'affichait toujours dans le rouge par rapport à la monnaie unique, face à laquelle il perdait 0,45%, à 1,1407 dollar. Il reculait aussi de 0,72% face à la livre, à 1,3183 dollar, et lâchait 0,08% à la devise helvétique.

Vendredi, le dollar avait plongé à un plus bas depuis plus de trois ans face à

l'euro, et est tombé à un niveau inédit depuis plus de dix ans face au franc suisse, considéré comme une valeur refuge.

Aux 145% de surtaxes cumulées imposées par le président américain, Donald Trump aux produits chinois depuis son retour à la Maison Blanche, hors exemptions, Pékin a riposté en faisant bondir ses droits de douane à 125% depuis samedi.

Les Etats-Unis ont finalement exempté ce week-end les produits high-tech, smartphones et ordinateurs en tête, ainsi que les semi-conducteurs, de

ces surtaxes douanières, imposées dans le cadre de la vaste offensive protectionniste menée depuis plusieurs semaines par Donald Trump.

La faiblesse du dollar profite à l'or, valeur refuge concurrente, qui a touché un nouveau record dans la nuit lundi, à 3,245,75 dollars l'once, avant de refluer légèrement de 0,33%, à 3,226,90 dollars l'once.

Un dollar plus faible est favorable au cours de l'or, libellé en dollars, car il rend le métal précieux moins cher pour les acheteurs disposant d'autres devises, expliquent les analystes.

BOURSES MONDIALES

Les Bourses d'Asie grimpent

Les Bourses d'Asie grimpent lundi, soulagées par l'inféchissement des Etats-Unis sur les taxes douanières imposées aux produits électroniques et par la perspective de compromis commerciaux accordés par Washington.

Vers 01H00 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei progressait de 1,54% à 34.107 points, et l'indice élargi Topix de 1,59%. A Séoul, l'indice Kospi gagnait 0,86%, tandis que la Bourse de Sydney s'adjugeait 0,74%. Les marchés chinois n'étaient pas encore ouverts.

Cette progression des places asiatiques faisait écho à la hausse sensible des contrats à terme à Wall Street, après les annonces de Washington ce weekend. Le service des douanes a d'abord fait état d'exemptions douanières s'appliquant notamment aux produits électroniques importés aux Etats-Unis depuis la Chine, visée depuis mercredi par des droits monumentaux de 145%.

De quoi bénéficier aux géants de la tech comme Apple, qui fabrique en Chine ses iPhones destinés au marché américain, mais aussi Microsoft, Dell ou le champion des puces Nvidia. Les fournisseurs et sous-traitants d'Apple montaient lundi sur les marchés asiatiques, à l'image de Sharp (+2,8%) et Panasonic (2%) à Tokyo.

Les titres liés aux semi-conducteurs bondissaient également de concert sur la place tokyoïte, à l'instar d'Advantest (+5,09%), de Disco Corp (+3,7%) ou de Sumco (+4,18%). A Séoul, le mastodonte de la tech Samsung Electronics, qui exporte également ses produits de la Chine aux Etats-Unis, rebondissait de 2,08%.

Sous forte pression la semaine dernière, pénalisé par les inquiétudes sur l'économie américaine qui sapait son habituel statut de valeur-refuge, le dollar a esquissé un bref rebond en début d'échanges asiatiques, après le soulagement du recul de Washington sur les surtaxes visant l'électronique.

Mais ce répit n'a guère duré. Dès 01H00 GMT, il rechutait de 0,5% face à la devise nippone, à 142,83 yens pour un dollar, un niveau inédit depuis six mois.

Il cédait également 0,14% à 1,1369 dollar pour un euro. L'appétit revenait en revanche modestement sur les obligations américaines, dont les rendements à dix ans reculaient lundi à 4,47% après un pic à 4,58% vendredi.

Signe d'un petit regain d'appétit pour le risque, l'or, valeur refuge par excellence, reculait de 0,5% à 3,219 dollars l'once. Le marché du pétrole restait pénalisé par les inquiétudes sur la solidité de la demande mondiale. Vers 01H00 GMT, le baril de WTI américain cédait 0,10% à 61,45 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,06% à 64,72 dollars.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 65 dollars

Le pétrole est en légère hausse lundi en attendant les développements géostratégiques et les évolutions sur les droits de douane américains, susceptibles de pénaliser la demande. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, prenait vers midi 0,91% à 65,35 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas

Intermediate, pour livraison en mai, se rehaussait de 0,94% à 62,08 dollars. Selon les économistes, les droits de douane américains et la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine pèseront probablement sur la croissance économique, ce qui devrait freiner la demande de pétrole.

Aux 145% de surtaxes cumulées imposées par le pré-

sident américain, Donald Trump aux produits chinois depuis son retour à la Maison Blanche, hors exemptions, Pékin a riposté en faisant bondir ses droits de douane à 125% depuis samedi.

Les Etats-Unis ont finalement exempté ce week-end les produits high-tech et les semi-conducteurs de ces surtaxes douanières.

Une exception temporaire qui ne change rien au fait que "les deux plus grandes économies mondiales représentent plus de 50% de la production économique totale, et que lorsque ces géants se taxent mutuellement bien au-delà de 100%, les conséquences économiques risquent d'être catastrophiques", déplorent les analystes.

MÉTAUX PRÉCIEUX

L'or me maintient à plus de 3.230 dollars l'once

L'or continue de dépasser la barre des 3.200 dollars l'once, atteignant lundi 3.232,49 dollars, malgré un léger recul par rapport au record de 3.245,42 dollars établi plus tôt dans la journée.

Cette légère baisse de 0,1% intervient après l'annonce du président américain Donald Trump d'exempter les smartphones et les ordinateurs des droits de douane américains,

permettant ainsi d'apaiser les tensions commerciales et la forte demande pour l'or en tant que valeur refuge.

Les contrats à terme sur l'or américain ont augmenté de 0,1% à 3,248,30 dollars.

"La faiblesse du dollar américain a aidé l'or, mais les nouvelles sur les exemptions tarifaires des produits technologiques ont augmenté l'appétit pour le risque et ont fait baisser

la demande de refuge", ont fait constater des analystes, estimant que "cela a provoqué un manque de direction claire pour l'or".

Vendredi, la Maison Blanche a annoncé certaines exclusions des tarifs douaniers réciproques.

Mais dimanche, Donald Trump a confirmé le dernier message de son administration : l'exemption des smartphones

et des ordinateurs de ses droits de douane réciproques sur la Chine sera de courte durée.

L'or sans rendement est traditionnellement considéré comme une protection contre l'incertitude économique et l'inflation.

Le lingot a tendance à prospérer dans un environnement de taux d'intérêt bas.

Vendredi, le prix de l'or a dé-

passé pour la première fois la barre des 3.200 dollars l'once, alors que l'intensification des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine ébranlait les marchés mondiaux.

Parmi les autres métaux, l'argent au comptant a perdu 0,6% à 32,06 dollars l'once, tandis que le platine a ajouté 1% à 952,50 dollars. Le palladium a gagné 1,3% à 927,25 dollars.

APS

VERS UN CLASSEMENT MONDIAL POUR LA «PARADIS DES CÈDRES» DE TISSEMSILT Une réserve algérienne en lice pour le programme MAB de l'UNESCO

La réserve naturelle de Théniet El Had, affectueusement surnommée «Paradis des cèdres», est en passe de franchir une étape majeure vers une reconnaissance internationale.

Par Abed Meghit

Ce joyau écologique, emblématique des forêts nord-africaines, est actuellement en lice pour une inscription au prestigieux programme MAB (Man and the Biosphère – L'Homme et la Biosphère) de l'UNESCO.

S'étendant sur plus de 3 400 hectares, entre 862 et 1 786 mètres d'altitude, cette aire protégée bénéficie d'un emplacement géographique privilégié, à la croisée des monts de l'Ouarsenis et de la région de Sersou. Ce positionnement lui confère une diversité climatique et écologique rare, qui se traduit par une biodiversité remarquable.

L'une des stars incontestées de la région est le cèdre de l'Atlas, une espèce emblématique et protégée, qui donne à la forêt son surnom enchanteur.

Outre sa richesse en flore, la faune locale, souvent endémique, fait de cette réserve un lieu unique, à la fois sanctuaire naturel et laboratoire vivant pour la recherche environnementale et la préservation des écosystèmes. Dans le cadre de

la procédure de candidature au programme MAB, une délégation de haut niveau a effectué récemment une visite de terrain dans la région.

Conduite par la représentante de l'UNESCO pour la zone maghrébine, la mission a été accompagnée de cadres de la Direction Générale des Forêts ainsi que de responsables locaux, dont le conservateur des forêts de la wilaya et le président de l'Assemblée populaire communale de Sidi Boutouchent.

Le programme de la visite comprenait plusieurs étapes clés, notamment les sites de Béni Hayan, Chaâyi et Chaâba.

Ces haltes ont permis aux représentants de constater de visu les efforts déployés pour préserver les écosystèmes locaux, tout en mettant en lumière la stratégie de gestion participative menée en collaboration avec les populations locales. Au-delà de son intérêt écologique, la réserve de Théniet El Had s'inscrit dans une dynamique de développement durable. Plusieurs projets touristiques sont en cours ou en gestation, visant à valoriser les



atouts naturels du site tout en générant des retombées économiques pour les communautés riveraines.

Le tourisme écologique, notamment, apparaît comme une voie prometteuse, alliant protection de l'environnement et création d'emplois.

L'inscription de la «Paradis des cèdres» au programme

MAB de l'UNESCO représenterait une consécration pour cette région, mais aussi une reconnaissance du travail acharné des acteurs locaux en matière de préservation de l'environnement.

Elle permettrait également d'ouvrir la voie à de nouveaux partenariats scientifiques, techniques et financiers à

l'échelle internationale.

Alors que le monde cherche de plus en plus à protéger ses écosystèmes les plus fragiles, la forêt de Théniet El Had se présente comme un exemple inspirant de résilience écologique et d'harmonie entre l'homme et la nature. Une promesse d'avenir durable, au cœur même de l'Algérie.

ORIENTATION SCOLAIRE FINALE

Les parents d'élèves appelés à jouer un rôle décisif



Par Abed Meghit

Alors que l'année scolaire touche à sa fin, le processus crucial de l'orientation scolaire finale des élèves de 4e année moyenne et de 1re année secondaire est officiellement lancé. Les parents d'élèves sont invités à confirmer ou à modifier les choix formulés précédemment pour l'orientation de leurs enfants, et ce, jusqu'au 30 avril courant, conformément aux dispositions du circulaire ministériel émis par le ministère de l'Éducation nationale.

Cette étape, qualifiée de «décisive», marque un tournant dans le parcours éducatif des élèves concernés. Par le biais de l'espace numérique dédié aux parents sur la plateforme officielle du ministère, ces derniers ont la responsabilité de valider les vœux exprimés ou de les réajuster en fonction de l'évolution des aspirations ou des résultats scolaires de leurs enfants.

Cette démarche se veut simple et

accessible, et vise à assurer un traitement serein et sans précipitation des dossiers, avec une date butoir fixée au 30 avril 2025.

Consciente des enjeux humains et pédagogiques que représente l'orientation, l'administration a mis en place un mécanisme de recours destiné à garantir l'équité du processus. Une période spécifique, allant du 30 juin au 15 juillet, sera consacrée à la réception des recours émanant des parents insatisfaits des orientations attribuées.

Ce droit au recours, encadré par la législation en vigueur, offre ainsi aux familles une possibilité de contester légalement et argumentativement les décisions prises.

Une fois les recours introduits, les établissements d'enseignement moyen et secondaire entreront en action. Les chefs d'établissement devront veiller à la validation des recours via leurs comptes sur la plateforme numérique, y joindre les documents justificatifs nécessaires, et cela, toujours dans la pé-

riode fixée du 30 juin au 15 juillet.

Ils collaboreront ensuite avec les conseillers en orientation et en éducation pour analyser chaque recours et formuler un avis motivé, à enregistrer dans le système lors des journées des 16 et 17 juillet.

Les recours feront ensuite l'objet d'un examen final par la commission de wilaya dédiée, qui se réunira les 21 et 22 juillet.

Les décisions rendues seront ensuite communiquées aux parents d'élèves concernés par l'intermédiaire des directeurs d'établissement ou directement via l'espace numérique dédié aux parents, et ce, au plus tard le 27 juillet de l'année en cours.

Enfin, les directeurs de l'éducation des différentes wilayas seront chargés de finaliser le processus. Ils devront extraire les décisions individuelles d'orientation pour chaque élève à partir du compte du chef de service chargé de la scolarité, les faire signer et tamponner par le directeur de l'éducation au plus tard le 28 juillet.

Pour les élèves ayant vu leur recours accepté, les démarches administratives devront être complétées avant le 31 juillet, date de clôture définitive du processus.

Ce dispositif met en lumière le rôle central des parents dans l'accompagnement éducatif de leurs enfants. Le ministère les exhorte à s'impliquer pleinement, à suivre avec rigueur les échéances fixées et à utiliser les outils numériques mis à leur disposition pour garantir une orientation cohérente et porteuse d'avenir pour les générations futures.

GUELMA

5 millions de m³ d'eaux épurées orientés vers l'irrigation agricole



Un volume de 5 millions de m³ d'eaux usées traitées sera orienté, annuellement dans la wilaya de Guelma, vers l'irrigation agricole après l'achèvement du projet en cours portant réhabilitation et modernisation de la station d'épuration de la commune du chef-lieu, a affirmé, dimanche, le wali, Houria Aggoun. Cet «important volume» d'eau épurée à réutiliser pour l'irrigation agricole sera filtré et traité grâce au projet sus-indiqué qui comprend une unité de traitement tertiaire des eaux et un laboratoire d'analyses microbiologiques, a précisé la cheffe de l'exécutif local dans une déclaration à l'APS.

Elle a ajouté que les eaux traitées seront utilisées pour renforcer l'irrigation agricole dans plusieurs unités agricoles productives (anciennement fermes pilotes) parmi lesquelles les unités Richi Abdelmadjid, dans la commune de Belkheir, Felouli Tahar et Haouati Hocine (commune de Guelma) et, dans une seconde phase, le périmètre «Guelma-Bouchechouf». Mme Aggoun a également fait savoir, dans le même contexte, qu'une nouvelle station d'épuration des eaux usées sera construite dans la commune d'Oued Zenati, le projet ayant été accordé par le ministère de l'Hydraulique, ce qui permettra d'augmenter le volume des eaux traitées dans la wilaya de Guelma.

APS

VIOLENCES EN EQUATEUR

Etat d'urgence décrété à Quito et dans sept provinces

L'Equateur a déclaré l'état d'urgence samedi, veille du second tour de la Présidentielle, dans la capitale Quito et sept provinces du pays, pour faire face à l'augmentation de la violence liée au narcotrafic.

L'état d'urgence a été décrété pour 60 jours à Quito, dans les prisons du pays, ainsi que dans les provinces de la côte Pacifique de Guayas - dont la capitale Guayaquil est l'une des villes les plus touchées par la violence - de Los Ríos, Manabí, Santa Elena et El Oro. Les provinces amazoniennes d'Orellana et Sucumbíos, et la localité minière de Camilo Ponce Enríquez sont également concernées.

Cette mesure suspend les droits à l'inviolabilité du domicile et de la correspondance, la liberté de réunion et impose un couvre-feu nocturne dans plusieurs communes. Elle permet aussi le déploiement de l'armée sur la voie publique. Le président sortant Daniel Noboa, au

pouvoir depuis novembre 2023, a imposé l'état d'urgence face à "l'augmentation des taux de violence, de commission de délits et d'intensité de la perpétration d'actes illégaux par des groupes armés organisés", selon le décret. Dans ce pays, le taux d'homicide est passé de six pour 100.000 habitants en 2018 à 38 en 2024, après un record de 47 en 2023.

Le début d'année 2025 a été le plus sanguin depuis l'existence des données, avec plus de 1.500 homicides recensés en janvier et février. Noboa et son opposante de gauche Luisa González s'affronteront dimanche lors du second tour de la présidentielle dans ce pays andin engagé dans une lutte contre les gangs de narcotrafiquants.



CHINE

Le nord balayé par les vents, près de 700 vols annulés

Des vents violents ont semé le chaos samedi à Pékin et dans une partie du nord de la Chine, entraînant l'annulation de près de 700 vols, l'arrêt de liaisons ferroviaires et la fermeture de hauts lieux touristiques, ont rapporté les médias d'Etat. Ces vents sont principalement dus à des tourbillons d'air froid formés au-dessus de la Mongolie qui se déplacent vers l'est et le sud, et balayent le nord du pays ce

week-end, a déclaré l'Administration météorologique de Chine (CMA).

"Les vents les plus violents sont attendus au cours de la journée (de samedi), avec une force approchant ou même dépassant les records historiques pour une même période établis en 1951", a déclaré la CMA dans un communiqué. La CMA a averti les habitants de ces régions de ne pas sortir "sauf si cela est nécessaire".

Un peu plus tôt, la capitale Pékin a émis, pour la première fois en dix ans, sa première alerte orange -- le deuxième niveau le plus élevé -- pour des vents forts ce week-end. Samedi après-midi, 699 vols dans les deux aéroports pékinois ont été annulés, a rapporté la chaîne de télévision CCTV.

Les services ferroviaires, notamment plusieurs lignes de train à grande vitesse, ont également

été suspendus, selon CCTV. Les lieux touristiques de Pékin, notamment le Palais d'Eté, le Temple du Ciel, le zoo ou le parc à thème Universal Studios ont également été fermés samedi.

Près de 300 arbres ont été déracinés dans la capitale chinoise et 19 véhicules endommagés, a annoncé CCTV, ajoutant qu'aucun blessé n'avait été signalé à ce stade.

CHINE

Cinq morts dans un accident survenu dans une mine de charbon

Cinq ouvriers ont été tués et neuf autres blessés dans une explosion de dioxyde de carbone survenue dimanche dans une mine de charbon à Lanzhou, capitale de la province chinoise du Gansu (nord-ouest), ont fait savoir, lundi, les autorités locales, citées par des médias.

"L'explosion s'est produite alors que les ouvriers se trouvaient sur une plate-forme d'excavation à l'intérieur de la mine de charbon", ont précisé les mêmes sources. Les blessés reçoivent actuellement des soins médicaux d'urgence.

Huit morts dans un incendie au sud-ouest du pays

Huit personnes ont trouvé la mort dans un incendie survenu dans un magasin dans la province du Yunnan (sud-ouest de la Chine), ont annoncé lundi les autorités locales.

L'incendie s'est déclaré dans un magasin de l'arrondissement de Chenggong, dans la capitale provinciale Kunming, samedi vers 2 heures du matin. Les autorités ont ouvert une enquête sur les causes de l'incendie.

INDE

Cinq morts dans une explosion dans une usine

Au moins cinq personnes sont mortes et six autres ont été blessées dans une explosion qui s'est produite dans une usine de l'Etat du Maharashtra, dans le nord-ouest de l'Inde, a indiqué samedi la police locale. L'explosion s'est produite vendredi soir dans le district de Nagpur. La déflagration a été suivie d'un incendie à l'intérieur de l'usine.

Trois personnes sont mortes sur le coup et deux ont succombé samedi suite à des brûlures, a annoncé la police locale. Les ouvriers d'usine décédés étaient âgés de 20 à 25 ans.

APS

MYANMAR

Un nouveau séisme de 5,6 enregistré dimanche

Un séisme de magnitude 5,6 a frappé le Myanmar, dimanche, sans faire de victimes, a indiqué le centre sismologique Euro-Méditerranéen, cité par des médias.

De son côté, le Département de météorologie et d'hydrologie du Myanmar a estimé la magnitude du séisme à 5,5, précisant que

l'épicentre a été situé à quelque 14,5 kms au nord-est de la ville de Wundwin, dans la région de Mandalay.

Le 28 mars dernier, un tremblement de terre de magnitude 7,7 a frappé la région centrale de Mayanmar, où vivent 17 millions de personnes, faisant 3689 morts

et 5020 blessés, tandis que 139 personnes sont toujours portées disparues, selon les autorités locales. Environ 89 répliques ont frappé le pays depuis le 28 mars, selon le Département de météorologie et d'hydrologie. La magnitude des secousses a varié de 2,8 à 7,5.

PÉROU

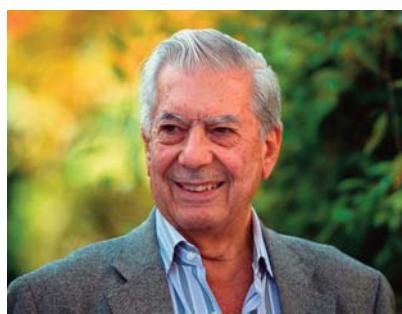
Décès du Nobel de littérature Mario Vargas Llosa à l'âge de 89 ans

Le prix Nobel de littérature hispano-péruvien Mario Vargas Llosa est décédé dimanche à l'âge de 89 ans à Lima, où il vivait depuis quelques mois en retrait de la vie publique, a annoncé sa famille dans un message sur X.

"C'est avec une profonde tristesse, que nous annonçons que notre père, Mario Vargas Llosa, est décédé aujourd'hui à Lima, entouré de sa famille et en paix", a écrit

son fils aîné Alvaro dans un message également signé par son frère Gonzalo et sa sœur Morgan et posté à 19H23 (00H23 GMT).

Né dans une famille de la classe moyenne péruvienne, Vargas Llosa a été l'un des grands protagonistes du "boom" littéraire latino-américain des années 1960 et 1970, avec le Colombien Gabriel García Marquez et l'Argentin Julio Cortázar.



MÉDÉA

Le secteur de la santé renforcé par de nouveaux établissements spécialisés (responsable)



Le secteur de la santé de la wilaya de Médéa a bénéficié au cours des trois dernières années d'un nombre de projets dont la réalisation d'établissements hospitaliers spécialisés appelés à garantir une meilleure prise en charge de malades souffrant de diverses pathologies, a-t-on appris dimanche auprès de la santé et de la population (DSP).

Le plan de renforcement de l'infrastructure hospitalière au niveau de la wilaya de Médéa inclut la réalisation d'un centre anti-cancer (CAC), lancé en 2022 à Ouzera, à l'est de Médéa, et affichant actuellement un taux d'avancement des travaux estimé à 85%, a indiqué le directeur local de la santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok. Selon le DSP, la structure a été conçue pour abriter également des services de chirurgie, de cardiologie et un autre destiné aux urgences médicales dans la perspective d'en faire un pôle médical en mesure d'assurer une multitude de soins et de traitements médicaux.

L'autre projet porte sur la construction d'un complexe médical mère et enfant, implanté au niveau du chef-lieu de la wilaya, et qui enregistre un taux d'exécution de 20%, a ajouté M. Hadj Sadok. D'une capacité de 120 lits, le complexe mère et enfant qui s'étend sur une superficie de quatre hectares, est composé de blocs opératoires, de réanimation, de salles d'accouchement, d'une nurserie, de laboratoires d'analyses médicales, d'une pharmacie et de salles d'imagerie médicale, a-t-il détaillé.

D'autres blocs, réservés aux soins gynécologiques, obstétriques, à la néonatalogie, à la chirurgie pédiatrique et aux urgences médicales, sont également prévus au sein de ce complexe médical, a-t-il signalé. Le DSP a fait part, en outre, de l'inscription au profit du secteur de la santé d'un hôpital tête et cou (ORL et Cervico Faciale), d'une capacité de 60 lits, et un établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie, situés tout deux dans la commune de Médéa.

"Les deux projets sont en phase d'approbation des plans d'exécution et, une fois ceux-ci validés par les instances compétentes du ministère de la Santé, il sera procédé au lancement des travaux", a-t-il précisé. Aussi, deux hôpitaux, d'une capacité de 60 lits chacun, seront réalisés dans les communes de Souagui, au sud-est, et Sidi-Naamane, à l'est de Médéa, a-t-il indiqué, en faisant observer que l'étude de réalisation de ces deux projets "est en cours". Ce renfort d'établissements hospitaliers spécialisés permettra d'étoffer, d'une part, le parc sanitaire de la wilaya, et assurera, d'autre part, une prise en charge médicale adaptée pour les patients issus de la région ou d'ailleurs, a conclu M. Hadj Sadok.

NÂAMA

Une opération chirurgicale de l'épaule par arthroscopie réalisée avec succès

Une opération chirurgicale de l'épaule par arthroscopie a été réalisée avec succès à l'Etablissement public hospitalier "Kadri Mohamed" de Nâama, a-t-on appris, dimanche, auprès de l'équipe médicale spécialisée ayant effectué l'intervention.



L'équipe médicale, composée des docteurs Rachid El-Hachemi et Fouad Bouguerra, sous la supervision du professeur Nabil Barka, "a réalisé, samedi, cette délicate intervention chirurgicale, la première du genre dans le Sud-Ouest du pays", a indiqué la même source. L'opération a été pratiquée sur un quadragénaire souffrant de douleurs aiguës dues à une rupture d'un tendon de l'épaule, l'ayant empêché de

bouger son bras, indique-t-on. L'opération a consisté à réparer les ligaments de l'articulation de l'épaule par arthroscopie et à reconnecter le tendon à l'os de l'humérus, a-t-on expliqué de même source. L'intervention a nécessité un équipement de haute précision, sachant que jusqu'à ce jour, les patients de la région atteints de ce type de pathologies devaient être transférés vers l'EHU "1er Novembre" d'Oran ou

vers des hôpitaux d'Alger. Il convient de souligner que l'équipe de chirurgie orthopédique et de traumatologie de l'hôpital "Kadri Mohamed" de Nâama a effectué, au cours de l'année en cours, plusieurs interventions chirurgicales réussies, notamment des remplacements de prothèses de genou, des chirurgies du bassin et du genou par arthroscopie, ayant permis aux patients de retrouver leur mobilité.

PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Une enveloppe budgétaire de 2,6 milliards DA allouée à la wilaya d'Oran (Responsable)

Une enveloppe budgétaire de 2,6 milliards de dinars a été allouée à la wilaya d'Oran dans le cadre du Plan national de lutte contre le cancer, ce qui permettra, en plus de la prise en charge classique des patients atteints de cancer, de renforcer l'utilisation de l'immunothérapie, selon le directeur local de la santé, M. Hadj Boutouaf. M. Boutouaf a précisé que l'immunothérapie, utilisée depuis trois ans à Oran pour près d'une centaine de cas, sera renforcée au niveau de l'établissement hospitalier universitaire "1er Novembre 1954", du Centre hospitalo-universitaire "Dr Benzerdjeb" d'Oran, de l'hôpital d'El Mohgoun (Arzew), ainsi que du Centre de lutte contre le cancer de Misserghine.

Le même responsable a souligné que "l'immunothérapie constitue un grand progrès dans la prise en charge des différents types de cancers", ajoutant que "son utilisation dans les établissements de santé reflète les efforts de l'Etat pour garantir l'accès aux innova-



tions thérapeutiques et améliorer la qualité de vie des patients atteints de cancer".

L'immunothérapie consiste à stimuler ou à moduler le système immunitaire du patient afin qu'il puisse mieux reconnaître les cellules cancéreuses et les détruire plus efficacement, expliquent les spécialistes. Contrairement aux traitements traditionnels comme la chimiothé-

rapie, qui ciblent directement les cellules cancéreuses, l'immunothérapie renforce les défenses naturelles de l'organisme.

Cette enveloppe budgétaire sera également destinée à l'acquisition d'un robot chirurgical pour l'établissement hospitalier universitaire "1er Novembre 1954" d'Oran, selon M. Boutouaf, qui a ajouté que le budget des charges du projet a été élaboré et transmis au

ministère de tutelle pour approbation. Il a précisé que "le robot chirurgical est un dispositif médical assisté par ordinateur, qui aide les chirurgiens à réaliser des opérations avec plus de précision, de souplesse et de contrôle que la chirurgie traditionnelle", ajoutant qu'il sera utilisé pour plusieurs types d'interventions, notamment celles liées aux tumeurs cancéreuses.

PALESTIN

E

Ghaza : le bilan de l'agression génocidaire sioniste s'alourdit à 50.983 martyrs et 116.274 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 50.983 martyrs et 116.274 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué lundi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 39 martyrs et 118 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 1.613 Palestiniens sont tombés en martyrs et 4.233 autres ont été blessés

depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire

sioniste, qui a provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre la bande de Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

Secouristes assassinés à Ghaza: l'occupation sioniste détient l'ambulancier disparu (Croissant-Rouge)



Le Croissant-Rouge palestinien a affirmé que l'ambulancier disparu lors de l'assassinat des 15 secouristes palestiniens par l'armée d'occupation sioniste le 23 mars dernier au sud de Ghaza, est détenu par l'oc-

cupation sioniste. Dans un communiqué repris dimanche par des médias, le Croissant-Rouge a indiqué avoir été informé par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) que l'ambulancier, Asaad Al-

Nasarah est détenu par l'occupation sioniste.

Les forces d'occupation sionistes avaient ouvert le feu sur des équipes de la Défense civile et du Croissant-Rouge palestinien, faisant 15 martyrs dans leurs

rangs le 23 mars près de Rafah, au sud de Ghaza.

Les corps des martyrs avaient été retrouvés plusieurs jours plus tard enterrés dans le sable. Le Croissant-Rouge palestinien avait demandé, lundi dernier, l'ouverture d'une enquête internationale sur le meurtre des 15 secouristes.

"Nous appelons le monde à former une commission d'enquête internationale indépendante et impartiale sur les circonstances du meurtre délibéré des équipes d'ambulanciers dans la bande de Ghaza", a déclaré le président du PRCs, Younis al-Khatib.

Agression sioniste contre Ghaza: "les attaques contre les hôpitaux doivent cesser" (OMS)

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a appelé les forces de l'occupation sioniste à "cesser" leurs attaques contre les hôpitaux et les services de santé dans la bande de Ghaza, réaffirmant que les patients et le personnel soignant "doivent être protégés".

L'hôpital Al-Ahli de Ghaza est hors service suite à l'ordre d'évacuation et à l'attaque sioniste l'ayant ciblé dimanche, a déploré le patron de l'OMS dans un message sur les réseaux sociaux.

"L'OMS a reçu une mise à jour du directeur de l'hôpital. Un enfant est

décédé suite à l'interruption des soins", a-t-il fait savoir avant de poursuivre: "Les urgences, le laboratoire, les appareils de radiographie des urgences et la pharmacie ont été détruits".

"L'hôpital a été contraint de transférer 50 patients vers d'autres hôpitaux, 40 patients dans un état critique n'ont pas pu être transférés. L'hôpital ne peut plus accueillir de nouveaux patients en attendant les réparations", a encore dit Tedros Adhanom Ghebreyesus. Et de rappeler encore une fois que "les hôpitaux sont protégés par le droit international humanitaire", soulignant que "les attaques

contre les soins de santé doivent cesser".

"Nous le répétons une fois de plus: les patients, le personnel soignant et les hôpitaux doivent être protégés. Le blocus de l'aide humanitaire doit être levé", a conclu le directeur général de l'OMS.

Dimanche, la Défense civile palestinienne à Ghaza avait annoncé qu'une frappe aérienne sioniste avait touché l'hôpital al-Ahli à Ghaza-ville. Cet hôpital a été déjà la cible au tout début de l'agression sioniste mi-octobre 2023 d'une frappe qui avait fait des centaines de martyrs.

APS

Ghaza : le MAE britannique appelle l'occupation sioniste à cesser ses attaques contre les hôpitaux

Le ministre britannique des Affaires étrangères, David Lammy, a appelé dimanche l'occupation sioniste à cesser ses "attaques déplorables" contre les hôpitaux à Ghaza.

Les attaques sionistes contre les établissements médicaux "ont considérablement réduit l'accès aux soins de santé à Ghaza (...). Ces attaques déplorables doivent cesser", a souligné M.

Lammy sur les réseaux sociaux, ajoutant que seule la diplomatie et non "le bain de sang" permettra "une paix durable".

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 50944 martyrs et 116156 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui a provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent dans l'enclave assiégée.

Les forces d'occupation sioniste ont repris le 18 mars leurs massacres à Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

MÉNINGITE L'OMS publie de nouvelles recommandations pour sauver des vies

Des millions de décès liés à la méningite pourraient être évités grâce aux nouvelles recommandations, publiées jeudi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), afin d'aider les pays les plus vulnérables à diagnostiquer et traiter cette maladie, particulièrement répandue en Afrique subsaharienne.

"Toutes les familles qui ont eu un cas de méningite comprennent la peur que cette maladie peut engendrer", a indiqué la responsable de l'équipe de l'OMS pour la méningite, Marie-Pierre Preziosi, lors d'une conférence de presse à Genève, pour le lancement des nouvelles directives.

Ces dernières permettront à tous les pays de "savoir quoi faire et comment diagnostiquer la méningite le plus rapidement possible, et bien sûr comment la traiter et ensuite prendre soin de toutes les séquelles neurologiques", a expliqué pour sa part, le responsable de l'équipe chargée de la méningite et des maladies bactériennes épidémiques à l'OMS, Lorenzo Pezzoli, appelant à la prévention. Les stratégies de prévention, de traitement et de vaccination proposées par l'OMS pour éliminer ce fléau s'appliquent également à de nombreuses autres infections bactériennes, selon l'Agence sanitaire onusienne. Elles permettraient ainsi aux pays les plus démunis de faire face aux cas les plus graves, même au-delà de la méningite. L'OMS indique qu'environ 20 % des personnes qui contractent la méningite bactérienne ont des séquelles allant du handicap à des atteintes neurologiques, parfois à vie.

Si les pays à revenu faible ou intermédiaire sont les plus touchés, la "ceinture africaine de la méningite", qui regroupe 26 pays allant du Sénégal à l'Ethiopie, est la région qui compte le plus grand nombre de cas et d'épidémies, selon l'OMS. Sous sa forme bactérienne, la plus grave, la méningite peut être mortelle dans l'espace de seulement 24 heures, avec une personne sur six qui décède des suites de l'infection.

APS

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Comment la prévenir ?

L'intoxication par monoxyde de carbone est la première cause de mortalité par produit toxique en France. Avec la première vague de froid dans certaines régions, Santé publique France rappelle les gestes de prévention.

Chaque année le monoxyde de carbone est responsable d'environ 1300 intoxications et d'une centaine de décès en France. Si bien que, comme chaque hiver, Santé publique France appelle chacun à la plus grande vigilance quant à l'utilisation d'appareils de chauffage, de groupes électrogènes ou de panneaux-radiants, d'autant qu'en cette période de confinement, nous passons encore plus de temps à l'intérieur.

MONOXYDE DE CARBONE : LES RECOMMANDATIONS

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et inodore. Sa présence résulte d'une combustion incomplète, et ce, quel que soit le combustible utilisé (bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane). Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure en provoquant l'asphyxie des cellules du cerveau.

Les appareils utilisant ces combustibles pour la production de chaleur ou de lumière sont très susceptibles, si les conditions de leur fonctionnement ne sont pas idéales, de produire du monoxyde de carbone (CO) souligne Santé publique France.

Avant l'hiver, faites systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage, et de

production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié dans votre résidence principale et secondaire le cas échéant.

N'installez jamais un groupe électrogène dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : il doit impérativement être placé à l'extérieur des bâtiments.

N'utilisez jamais de façon continue un chauffage d'appoint à combustion.

Dans les lieux de culte : ne faites fonctionner les panneaux radiants à combustible gazeux qu'en période d'occupation des lieux.

N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (brasero, réchauds de camping, fours, barbecues, etc.)

N'obstruez jamais les grilles de ventilation et fermez votre logement au moins 10 minutes tous les jours, même par grand froid.

Placez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ;

QUE FAIRE EN CAS D'INTOXICATION ?

En cas d'intoxication par monoxyde de carbone, maux de tête, fatigue, nausées apparaissent plus ou moins rapidement. Ces symptômes peuvent toucher plusieurs personnes au sein du foyer. Une

intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes. Il faut donc agir très vite. En cas de

suspicion d'intoxication : Aérez immédiatement. Arrêtez si possible les appareils à combustion.

Evacuez les locaux etappelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).

Monoxide de carbone : où installer mon détecteur de CO ?

La présence d'un détecteur de monoxyde de carbone dans la maison est une solution efficace pour prévenir une intoxication au CO causée par un appareil de chauffage défectueux. Nos conseils pour l'installer au bon endroit.

Un peu de fatigue, la tête qui tourne, une nausée la tentent, puis un mal de tête profond, des convulsions, le cœur qui s'emballe et, enfin,

la mort. Le monoxyde de carbone tue chaque année une centaine de personnes en France, la plupart dans leur sommeil.

Pendant l'hiver 2016-2017, plus de 3 300 personnes ont été intoxiquées par le CO, les deux tiers d'entre elles ayant été hospitalisées en conséquence.

Le monoxyde de carbone, ou CO, est un gaz incolore, inodore, issu de la combustion incomplète dans les appareils de chauffage.

S'ils sont mal entretenus et installés dans une pièce mal ventilée, les chaudières, cheminées, gazinières ou autres chauffages risquent de dégager du CO.

Le gaz est toxique à très faible dose, et les premiers symptômes, similaires à ceux d'une grippe, sont difficilement détectables.

Des accidents domestiques dramatiques, mais évitables.

À l'instar des DAAF, les détecteurs de fumée qui vous préviennent en cas d'incendie chez vous, il existe des DAAOC, détecteurs autonomes avertisseurs de monoxyde de carbone. Dès qu'ils détectent une émanation de CO, ils émettent un sifflement très strident, d'une puissance d'au moins 85 dB.

Chaudière, chaudière, cheminée au bois, chauffage d'appoint, gazinière, poêle à mazout, barbecue, etc. Tous les appareils à combustion, de chauffage ou non, sont susceptibles de produire du monoxyde de carbone s'ils fonctionnent mal.

Les intoxications au monoxyde de carbone sont principalement causées par les chaudières présentant un défaut d'aération ou d'installation, mais de nombreux autres appareils (groupes électrogènes, brasero, barbecue...) utilisant des combustibles fossiles (gaz, bois, fuel ou charbon) peuvent aussi produire du monoxyde de carbone.

Pour limiter les risques d'intoxication, il convient de :

Faire vérifier tous les appareils de chauffage et de condensation de l'habitation.

Aérer au moins 10 minutes par jour, avec les pièces de la maison, même s'il fait froid.

Ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air ni les systèmes de ventilation.

Ne pas garder un chauffage d'appoint allumé pendant plus de deux heures consécutives.

Qui sont les victimes du monoxyde de carbone ?

L'Institut de veille sanitaire a mené l'enquête auprès des ménages intoxiqués au monoxyde de carbone. Les caractéristiques socioéconomiques sont très différentes selon l'appareil à l'origine de l'accident.

Chaque année, un millier de ménages sont accidentellement intoxiqués au monoxyde de carbone, un gaz inodore, incolore et toxique qui peut parfois se révéler mortel. L'Institut de veille sanitaire (InVS) et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) se sont penchés plus précisément sur les causes d'intoxication et les caractéristiques socioéconomiques des ménages qui en sont victimes. Les résultats de cette enquête figurent au bulletin épidémiologique hebdomadaire de l'InVS du 19 janvier 2016. Cette étude permet d'identifier les populations spécifiques les plus à risques pour cibler les actions de prévention.

UN LIEN ENTRE PRÉCARITÉ ET HABITUDINES DE VIE
Les deux instituts ont proposé des questionnaires aux 886 ménages



Intoxiqués entre le 1er septembre 2013 et le 31 mars 2014, 507 d'entre eux ont répondu et ont permis d'évaluer les conditions socioéconomiques des personnes touchées par ces accidents. Les intoxications par braser/barbecue ou principalement concernant des locataires (50%) occupent un habitat dégradé (63%), dans une



situation financière qualifiée de juste ou difficile (51%) et parlant une langue africaine à la maison (69%); 33% étaient au chômage (69%). Ces données viennent conforter les hypothèses formulées en Ile-de-France sur le lien entre précarité ou habitudes de vie (comme par exemple faire la cuisine à l'in-

terior au moyen d'appareils non conçus pour cet usage) et les intoxications par braser/barbecue rapportée l'InVS dans son bulletin. Ces données viennent conforter les hypothèses formulées en Ile-de-France sur le lien entre précarité ou habitudes de vie, puisque le niveau d'information associé à la fréquence d'entretenir réglementaire de leur chaudière.

Si l'il n'y a pas assez de place pour l'installer à plus d'un mètre et au niveau des yeux, installez-le un peu plus haut, mais jamais trop proche de la source potentielle de CO.

Monoxide de carbone : les gestes simples pour se protéger

L'hiver dernier, plus de 4 000 épisodes d'intoxication accidentelle domestique au monoxyde de carbone, impliquant près de 3 500 personnes ont été déclarés. L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) rappelle quels sont les moyens de se protéger.

Dans son bulletin de surveillance des intoxications au monoxyde de carbone (CO), l'Institut de veille sanitaire (InVS) relève 31 signalements depuis le 1er septembre 2015, dont 15 signalements d'intoxication survenue dans des lieux collectifs. Ces sont ainsi 128 personnes qui ont été touchées, dont 36 lors de rassemblements de personnes.

Arrêter au moins 10 minutes par jour, avec les pièces de la maison, même s'il fait froid.

Ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air ni les systèmes de ventilation.

Ne pas garder un chauffage d'appoint allumé pendant plus de deux heures consécutives.

Sortir à l'air libre.

Appeler les secours et ne pas rentrer dans le logement avant leur arrivée.



En cas d'intoxication, 4 réflexes :

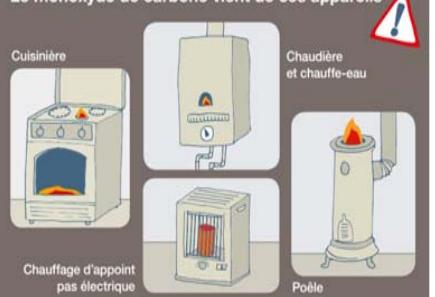
- Sortir immédiatement les fenêtres et les portes du logement.
- Appeler les secours et ne pas rentrer dans le logement avant leur arrivée.

CHAUFFAGE

Quand votre maison devient dangereuse

Avec la venue des grands froids, locataires et propriétaires ont tendance à surchauffer leur logement ou utiliser des systèmes de chauffage d'appoint.

Le monoxyde de carbone vient de ces appareils



la mesure du possible, mieux vaut éteindre les appareils à combustion. Et si cela ne suffit pas, il est recommandé de quitter les groupes électrogènes à l'extérieur. Il est recommandé par ailleurs de bien aérer le logement en hiver et de ne surtout pas boucher les radiateurs.

Si le chauffage du logement n'est pas suffisant, il est possible d'utiliser des chauffages d'appoint. En revanche, le ministère du logement recommande de ne pas les utiliser en continu, de ne pas les rac-

coûter à l'extérieur et de les installer dans une pièce bien aérée. Pour des raisons de sécurité, les appareils non destinés à ce type d'usage sont à éviter rigoureusement, comme les réchauds de camping, les panneaux radiants ou encore les fours. Le groupe électrogène est tout autant proscrit.

Le monoxyde de carbone se traduit le plus souvent par des maux de tête, des nausées, ou encore des vomissements.

SAHARA OCCIDENTAL

La jeunesse sahraouie de France apporte son "soutien absolu" à la militante française Claude Mangin

L'Association de la Jeunesse Sahraouie de France apporte son "soutien absolu et inconditionnel" à la militante française des droits de l'homme Claude Mangin qui a entamé le 30 mars une marche d'Ivry (France) jusqu'à Kenitra (Maroc) pour réclamer la liberté des prisonniers politiques sahraouis.



L'Association annonce son "soutien absolu et inconditionnel" à la militante française Claude Mangin, épouse du prisonnier politique sahraoui du groupe +Gdeim Izik+, Naâma Asfari, qui a lancé la +Marche de la Liberté+", indique-t-elle dans un communiqué", soulignant que celle-ci est "empêchée de lui rendre visite depuis 2015, alors qu'il est arbitrairement détenu dans la prison de Kenitra au Maroc".

Saluant une "initiative exemplaire et inspirante", l'Association de la Jeunesse Sahraouie de France appelle "toutes les composantes du peuple sahraoui à s'unir autour d'elle et à lui apporter tout le soutien possible, en témoignage de fidélité envers les prisonniers politiques détenus dans les geôles de l'occupation marocaine".

MAROC

Nouvelle manifestation à Rabat contre la normalisation avec l'entité sioniste

Des dizaines de milliers de Marocains ont de nouveau investi la rue, dimanche, à Rabat pour dénoncer la poursuite de la normalisation des relations du Makhzen avec l'entité sioniste et renouveler leur solidarité avec le peuple palestinien, en proie à des agressions sionistes sauvages depuis plus d'une année et demie, ont rapporté des médias sur place.

En dépit d'une pluie battante, les manifestants ont sillonné les principales ruelles de la capitale Rabat, tout en scandant des slogans contre la normalisation et la trahison par le Makhzen de la cause palestinienne.

"A bas la normalisation", "Normalisation : complicité", "Nous sommes tous Ghaza", ont scandé les manifestants tout au long de leur parcours, tout encore rapporté les médias. Présent sur place, le président de l'Observatoire marocain

contre la normalisation, Ahmed Ouhmane, a lancé un appel aux autorités marocaines à mettre fin à toute relation avec l'occupant sioniste, affirmant que désormais, "rien ne diffère le Makhzen des alliés de l'entité sioniste qui commet une agression génocidaire contre le peuple palestinien".

Dans le même sillage, le mouvement étudiant marocain poursuit ses manifestations contre la normalisation avec l'entité sioniste à travers les universités du royaume, mettant en avant particulièrement la rupture de toute normalisation dans le domaine académique.

Dans un communiqué conjoint rendu public dimanche, l'Organisation du renouveau étudiant et l'Initiative étudiante pour la défense des questions de la patrie et de la Nation ont "promis que l'université marocaine restera le bastion de la résistance et du combat responsable, ainsi qu'un rempart contre les projets de l'entité sioniste et l'intrusion de cette dernière au Maroc", dénonçant la répression de deux manifestations des étudiants en dehors de l'université par les ser-

un succès "sans précédent" et une adhésion "record" auprès des étudiants.

"En effet, pas moins de 56 universités à travers le pays ont connu dimanche une grève totale ou partielle", a fait savoir le Comité exécutif de la Coordination nationale de suivi de la grève, notant que 7 autres rassemblements de contestation ont été organisés par les étudiants en dehors de l'université.

L'Organisation du renouveau étudiant et l'Initiative étudiante pour la défense des questions de la patrie et de la Nation ont "promis que l'université marocaine restera le bastion de la résistance et du combat responsable, ainsi qu'un rempart contre les projets de l'entité sioniste et l'intrusion de cette dernière au Maroc", dénonçant la répression de deux manifestations des étudiants en dehors de l'université par les ser-

cette marche lancée le 30 mars vise à réclamer la libération des prisonniers politiques sahraouis, exiger le respect du droit de visite de Claude Mangin à son mari Naâma Asfari, emprisonné à Kenitra, et renouveler l'intérêt pour la cause sahraouie.

Elle a aussi pour objectif de mobiliser les réseaux associatifs, politiques et culturels sur le trajet, consolider les liens associatifs franco-hispano-sahraouis et appeler au respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Lors de ce périple baptisé "Marche pour la liberté", Claude Mangin va traverser la France et l'Espagne pour faire connaître la situation des prisonniers politiques sahraouis, dont son mari Naâma Asfari, condamné à 30 ans de prison en 2013.

La Marche pour la liberté qui s'étalera sur un parcours de 3.000 km (à pied, en vélo, en voiture, en transports en commun), sera ponctuée d'étapes en France et en Espagne, pendant lesquelles des événements sont organisés : Marches, tables rondes, conférences, rencontres avec les élus, cinéma, expositions, ateliers créatifs ou encore des matchs de foot des équipes de la diaspora sahraouie.

Au cours de deux mois de mobilisation, la marche sera l'occasion de réitérer les appels au Maroc de "se conformer aux décisions de l'ONU sur le droit de visite de Claude et sur la libération des prisonniers sahraouis détenus arbitrairement", explique l'AARASD.

SOUDAN

56 personnes tuées par les FSR en deux jours à Darfour (sources locales)

Au moins 56 personnes ont été tuées par les Forces de soutien rapide (FSR) entre vendredi et samedi dans la ville d'Umm Kadada, dans l'Etat du Darfour-Nord, dans l'ouest du Soudan, ont rapporté dimanche des sources locales.

Ces personnes ont été "exécutées sur une base ethnique" après que les FSR ont pris jeudi le contrôle de la ville, a déclaré la Coordination des comités de résistance dans la capitale de l'Etat, El Fasher, identifiant toutes les victimes comme des civils.

Le groupe local de bénévoles a accusé dans un communiqué la milice de "commettre des violations généralisées, de déplacer de force les résidents et de couper tous les réseaux de communication".

De son côté, la Sudanese Emergency Lawyers Initiative (Initiative soudanaise d'urgence des avocats), un autre groupe de bénévoles, a confirmé dans un communiqué que les FSR avaient tué 52 civils, incendié des habitations et pillé des biens deux jours après leur entrée à Umm Kadada.

"Les FSR ont également pris d'assaut l'hôpital local, agressé les patients et exécuté quatre membres du personnel médical, dont le directeur de l'hôpital", ajoute le communiqué. Depuis la mi-avril 2023, le Soudan est plongé dans un conflit dévastateur entre les Forces armées soudanaises et les FSR, qui a coûté la vie à plus de 29.600 personnes, selon l'Armed Conflict Location and Event Data, un groupe de surveillance des crises cité par les Nations Unies.

GABON - PRÉSIDENTIELLE

Brice Clotaire Oligui Nguema vainqueur avec 90,35% des voix

Le candidat Brice Clotaire Oligui Nguema a rassemblé 90,35 % des voix exprimées lors de l'élection présidentielle au Gabon, organisée samedi, a indiqué dimanche le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Hermann Immongault.

"Le président de la Transition et candidat à l'élection présidentielle du 12 avril dernier, Brice Clotaire Oligui Nguema, a remporté ce scrutin avec un score historique de 90,35 % des voix", a déclaré le ministre.

Les tendances après la fermeture des bureaux de vote à travers le pays et à l'étranger, donnaient déjà le candidat du Mouvement Les Bâtisseurs, largement vainqueur. Selon des observateurs, cette victoire écrasante de Brice Clotaire Oligui Nguema, témoigne de la confiance et du soutien du peuple gabonais, afin qu'il poursuive l'œuvre de transformation du pays ainsi que l'amélioration de leurs conditions de vie.

S'agissant de l'ancien Premier ministre Alain-Claude Bilie-By-Nze, il a obtenu 3,2 % des voix, a indiqué la même source. Le scrutin s'est déroulé dans le calme, selon les autorités. Au total, 3037 bureaux de vote ont été ouverts, dont 96 à l'étranger. Le taux de participation a été estimé à 87,21%.

CONFLIT EN RDC

Le président togolais nouveau médiateur de l'UA

Le président togolais Faure Gnassingbé a accepté d'être le nouveau médiateur de l'Union africaine (UA) dans le conflit dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a annoncé dimanche le gouvernement togolais. M. Gnassingbé succédera ainsi au chef de l'Etat angolais Joao Lourenço, qui a renoncé le mois dernier à ce rôle qu'il occupait depuis 2022, pour se concentrer sur sa mission comme président en exercice de l'UA. Une guerre oppose depuis plus

deux années l'armée congolaise au groupe rebelle M23 qui a notamment conquis ces derniers mois les deux grandes villes de Goma et Bukavu dans l'est congolais à la faveur d'une offensive éclair.

Dimanche, le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey, a partagé un communiqué de l'UA indiquant que M. Gnassingbé avait été nommé "médiateur de l'UA" dans l'est de la RDC, avant d'être rapidement rompus.

PALESTINE

Interdiction de l'UNRWA par l'entité sioniste: l'ONU en appelle à la justice internationale

Pas moins de 45 pays et organisations internationales ont soumis leurs exposés écrits à la Cour internationale de justice (CIJ), saisie par l'ONU à la suite de l'interdiction de l'agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) par l'entité sioniste en octobre 2024, annonce le centre d'information des Nations unies pour l'Europe occidentale.



Une demande d'avis consultatif été adressée à la CIJ par l'Assemblée générale des Nations Unies, à la suite de l'interdiction de l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) par l'occupation sioniste, le 28 octobre 2024, rappelle ce centre, précisant que les audiences s'ouvriront le 28 avril à La Haye.

La résolution adoptée le 19 décembre 2024 demande à la CIJ de préciser quelles sont les obligations de l'entité sioniste, en tant que puissance occupante en ce qui concerne la présence et les activités de l'Organisation (...) dans le Territoire palestinien occupé.

La loi adoptée par l'occupation

sioniste afin d'interdire l'UNRWA constitue une première dans l'histoire de l'ONU et du droit international. Elle va à l'encontre de la Convention sur les priviléges et immunités des Nations Unies de 1946.

Parmi les 45 Etats et organisations internationales ayant déposé des exposés écrits dans le cadre de cette procédure, on trouve le secrétaire général de l'ONU, la Ligue des Etats arabes et l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

La Palestine, la Fédération de Russie, la Chine et les Etats-Unis ont également envoyé leurs exposés écrits, aux côtés de onze pays européens. Parmi les Etats intéressés par cette procédure consultative, on

retrouve plusieurs des 15 pays qui ont manifesté leur intention de participer, dans une affaire séparée, à la plainte de l'Afrique du Sud contre l'occupation sioniste pour génocide à Gaza devant la CIJ.

C'est dans le cadre de cette plainte que la CIJ a demandé le 24 mai 2024 à l'entité sioniste de suspendre son opération militaire à Rafah, une ordonnance que cette entité n'a pas respectée. La procédure est toujours en cours.

Un autre avis consultatif avait été demandé par l'Assemblée générale des Nations Unies à la CIJ en décembre 2022, avant le conflit actuel, sur "les conséquences juridiques des politiques et pratiques de l'entité sioniste dans les Territoires occupés, y compris Al Qods-Est".

Des audiences historiques se sont tenues en février 2024, avec la participation record de 52 pays et trois organisations internationales.

Dans son avis rendu le 19 juillet 2024, la CIJ a jugé que l'entité sioniste a "l'obligation de mettre fin à sa présence dans les territoires palestiniens occupés dans les plus brefs délais, (...) et de réparer les dommages causés à toutes les personnes morales et physiques concernées".

Gaza: cinq Palestiniens tombent en martyrs dans un bombardement de l'armée sioniste à Khan Younes

Au moins cinq Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés lundi, dans un bombardement par l'armée sioniste d'une maison à Khan Younes, au sud de la bande de Gaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Les corps de cinq martyrs palestiniens et plusieurs blessés ont été transportés à l'hôpital européen de Gaza après que les forces d'occupa-

tion ont bombardé une maison dans le village de Khuza'a, à l'est de Khan Younes, tandis que les zones sud de cette ville du sud de l'enclave palestinienne ont essayé des tirs d'artillerie, souligne Wafa qui cite des sources médicales.

Par ailleurs, un pêcheur a été blessé par des tirs de l'armée sioniste qui a ouvert le feu sur des bateaux de pêche au large de Rafah (sud), où les

forces d'occupation ont également fait exploser des maisons résidentielles dans les zones nord.

L'artillerie de l'occupant sioniste a, en outre, ciblé la partie est du quartier d'Al-Zeitoun, au sud de la ville de Gaza, tandis que des avions de guerre ont bombardé la zone d'Al-Sha'af, à l'est.

Les forces d'occupation ont repris leur agression le 18 mars contre la

bande de Gaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les bombardements aériens de l'entité sioniste ont fait 1.574 martyrs et 4.115 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne s'élève à 50.944 martyrs et 116.156 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

Des dizaines de colons sionistes prennent d'assaut l'esplanade d'Al-Aqsa

Des dizaines de colons sionistes ont pris d'assaut lundi l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville occupée d'El-Qods, sous la haute protection de la police sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les colons qui se sont introduits dans l'enceinte de la mos-

qué par groupes, du côté de la porte des Maghrébins ont mené des marches provocatrices dans ses cours et effectué des rituels talimudiques dans la zone est d'Al-Aqsa, tandis que des mesures strictes ont été adoptées par les forces d'occupation à El-Qods occupé, souligne Wafa qui cite des

sources locales. Troisième Lieu-Saint de l'islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et soldats sionistes.

Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

PRÉSIDENTIELLE EN ÉQUATEUR Daniel Noboa revendique une "victoire historique"

Le président sortant de l'Équateur, Daniel Noboa, a déclaré avoir remporté une "victoire historique" lors du second tour de l'élection présidentielle disputée dimanche face à la candidate de gauche Luisa Gonzalez.

"Cette victoire est historique, une victoire avec plus de 10 points d'avance une victoire de plus d'un million de voix qui ne laisse aucun doute quant à celui qui est le vainqueur", a affirmé M. Noboa devant la presse à son domicile situé dans la station balnéaire d'Olon (ouest), sur la côte pacifique.

Après dépouillement de 92% des bulletins de vote, le dirigeant obtient 56% des voix contre 44% pour Mme Gonzalez.

MSF : l'entité sioniste mène "un nettoyage ethnique" à Gaza

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a indiqué que l'entité sioniste menait "un nettoyage ethnique" contre tous les aspects de la vie dans la bande de Gaza.

La directrice du bureau régional des médias de MSF, Inas Abu Al-Khalaf, a fait cette déclaration en réponse à l'attaque de missiles sioniste qui a visé dimanche matin l'hôpital al-Ahli à l'est de la ville de Ghaza.

Elle a ainsi confirmé que "le scénario consistant à cibler les hôpitaux de Ghaza se reproduit avec une violence croissante".

Et de souligner qu'"il n'y a aucune justification au ciblage aveugle des hôpitaux, dont la protection est garantie par le droit international humanitaire".

L'entité sioniste "bafoue toutes les normes éthiques et humanitaires", a-t-elle dénoncé, décrivant ce qui se passe comme une "guerre et un nettoyage ethnique contre tous les aspects de la vie dans la bande de Ghaza", en particulier avec la fermeture continue des points de passage depuis le 2 mars.

L'entité sioniste a repris ses bombardements sur l'hôpital al-Ahli, ciblant la réception et les urgences avec deux missiles.

Cela a complètement mis l'hôpital hors service, obligeant les patients et les blessés à dormir dans les rues environnantes à la recherche d'un endroit sûr.

Gaza: cinq Palestiniens tombent en martyrs dans un bombardement de l'armée sioniste à Khan Younes

Au moins cinq Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés lundi, dans un bombardement par l'armée sioniste d'une maison à Khan Younes, au sud de la bande de Gaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les corps de cinq martyrs palestiniens et plusieurs blessés ont été transportés à l'hôpital européen de Gaza après que les forces d'occupation aient bombardé une maison dans le village de Khuza'a, à l'est de Khan Younes, tandis que les zones sud de cette ville du sud de l'enclave palestinienne ont essayé des tirs d'artillerie, souligne Wafa qui cite des sources médicales.

Par ailleurs, un pêcheur a été blessé par des tirs de l'armée sioniste qui a ouvert le feu sur des bateaux de pêche au large de Rafah (sud), où les

forces d'occupation ont également fait exploser des maisons résidentielles dans les zones nord.

L'artillerie de l'occupant sioniste a, en outre, ciblé la partie est du quartier d'Al-Zeitoun, au sud de la ville de Gaza, tandis que des avions de guerre ont bombardé la zone d'Al-Sha'af, à l'est.

Les forces d'occupation ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Gaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu.

Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les bombardements aériens de l'entité sioniste ont fait 1.574 martyrs et 4.115 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne s'élève à 50.944 martyrs et 116.156 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

SYRIE

Le Venezuela appelle à la levée des sanctions

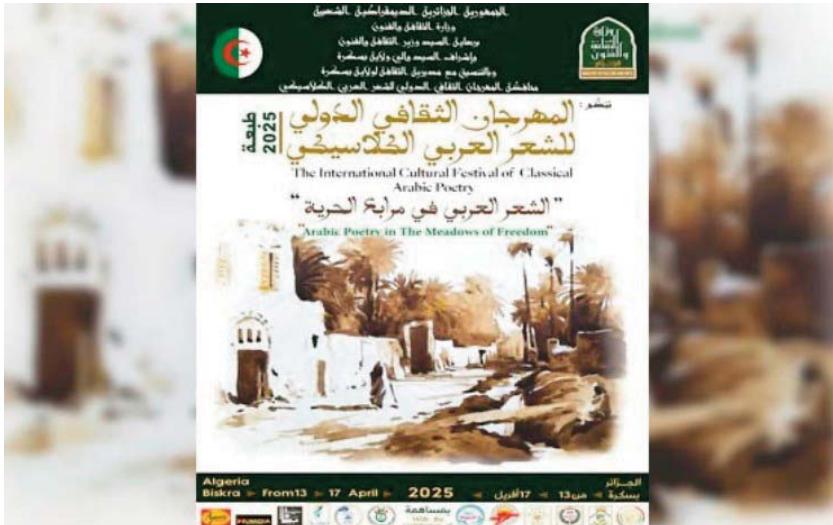
Le ministre vénézuélien des Affaires étrangères, Yván Gil, a appelé à la levée des sanctions contre la Syrie, a rapporté dimanche l'agence de presse syrienne Sana.

Dans une déclaration en marge de sa participation au Forum diplomatique d'Antalya, en Turquie, M. Gil a affirmé que "les sanctions contre la Syrie doivent être complètement levées", réitérant la position constante de son pays contre les mesures unilatérales. "Mon pays est toujours contre les mesures coercitives unilatérales et qu'aucun pays ne devrait être soumis à de telles mesures", a-t-il dit. Il a souligné que son pays "souhaite que le peuple syrien vive en paix et décide de son sort, tout en préservant son intégrité territoriale et sa souveraineté", ajoutant que "le rétablissement de la paix en Syrie est de nature à en profiter toute la région".

BISKRA

Coup d'envoi du Festival culturel international de la poésie arabe classique

Le coup d'envoi de l'édition 2025 du Festival culturel international de la poésie arabe classique a été donné, dimanche soir, au théâtre régional Chebbah-Mekki de Biskra, sous le slogan "La poésie arabe dans les champs de la liberté".



La cérémonie d'ouverture de cette manifestation dont le coup d'envoi a été donné par M. Mohamed Sidi Moussa, chef du cabinet du ministre de la Culture et des Arts qu'il a représenté, en présence des autorités locales et de personnalités littéraires et artistiques locales et nationales. Elle a été marquée par plusieurs déclarations poétiques révolutionnaires dédiées, avec beaucoup d'éloquence et d'enthousiasme, à la lutte et au combat pour la liberté et l'émancipation des peuples. Parmi les poètes qui sont montés sur scène et retenu l'attention du public avec des textes forts, illustrant la profondeur et l'efficacité de la poésie

dans le traitement des questions de liberté, l'algérien Brahim Seddiki, la libanaise Asseel Mahmoud Saklaoui et le palestinien Raed Nadji.

L'assistance a également été conviée à des chœurs chantant la résistance palestinienne, exécutés par plusieurs troupes. Dans l'allocution qu'il a prononcée au nom du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, M. Sidi Moussa a souligné que la poésie, "art noble par excellence, a joué un rôle primordial dans le renforcement de la cohésion arabe".

Il a ajouté que la poésie, en Algérie et dans le monde arabe, "a constitué un mur infranchissable devant le

colonialisme, criant la liberté et chargée d'un esprit de résistance servie par une langue puissante, taillée pour la justice, les causes justes, la dignité et l'humanisme".

Un hommage posthume a été rendu, à cette occasion, à Othmane Loucif (1951-2018), Boubaiker Mustapha Benrahmoune (1921-1984) et Abdallah Boukhalfa (1964-1988), figures locales qui se sont illustrées dans la poésie arabe.

Plus de 40 poètes, écrivains et critiques littéraires participent à cette édition du festival, parmi lesquels Simone Sibilio, professeur, traducteur et critique italien spécialisé dans la littérature arabe moderne, Nacer

Atallah, membre du secrétariat général de l'Union des écrivains palestiniens, Idris Boudiba, critique et romancier algérien, Mohamed Boutechaine, universitaire et traducteur, Abdallah Hammadi, poète, et Abderazzak Boukebba, écrivain et personnalité médiatique.

L'événement, qui se poursuivra jusqu'au 17 de ce mois, "donnera un élan à l'activité culturelle dans la région", ont indiqué les organisateurs, ajoutant que les invités du festival auront l'occasion, grâce à des visites guidées, de découvrir la dimension historique et culturelle de la capitale des Zibans en découvrant ses hauts lieux historiques et touristiques.

SÉTIF

3èmes Journées internationales de la magie et de la prestidigitation

Plusieurs numéros de magie et d'illusionnisme ont été présentés, dimanche soir à la Maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif, en ouverture des 3èmes Journées internationales de la magie et de la prestidigitation.

Cette manifestation internationale, qui se poursuivra jusqu'au 15 avril, organisée par la Ligue arts et culture de la commune de Sétif sous le patronage du ministre de la Culture et des Arts, en partenariat avec l'Office de la culture et du tou-

risme et la direction de la Culture de la wilaya de Sétif, a été marquée, à son ouverture, par des tours réalisés par des artistes professionnels maîtrisant parfaitement l'art de l'illusion devant un public très nombreux malgré la pluie qui s'est abattue sur la capitale des Hauts plateaux.

De nombreux prestidigitateurs et illusionnistes sont attendus jusqu'à mardi sur la scène de la salle de spectacles de la maison de la culture, parmi lesquels 7 artistes

ANNABA

De nouvelles fouilles prochainement entamées sur la cité archéologique d'Hippone (Responsable)

De nouvelles fouilles seront entamées "dans les prochains jours" sur le site de la cité archéologique d'Hippone, à Annaba, a annoncé, lundi, la directrice de wilaya de la Culture et des Arts, Salia Berkouk.

Ces fouilles seront menées par une équipe de spécialistes et de chercheurs en archéologie dirigée par le Pr Salim Annane de l'Institut d'archéologie de l'université d'Alger 2, à Bouzareah, a précisé la même responsable, soulignant que ses services "accompagneront l'opération et réuniront les conditions nécessaires pour sa réussite". La même responsable a fait savoir que l'équipe de chercheurs se prépare actuellement à entamer les fouilles dans la partie Sud comprenant des thermes romains. Les premières fouilles effectuées jusqu'à présent ont permis de collecter plus de 10.000 objets entre pièces en bronze, statuettes de marbre, pièces de monnaie anciennes, outils en argile et équipements de chasse datant des civilisations anciennes, principalement romaines, en plus de la collecte d'environ 4.500 m2 de mosaïques.

La cité archéologique d'Hippone, située non loin de la ville d'Annaba, remonte, selon des sources historiques, au troisième siècle de notre ère, et s'étend sur une superficie de 60 hectares, dont 25 ha avaient déjà été explorées précédemment.

ALGER

Projection en avant première du film d'animation "Touyour Essalam"

La Cinémathèque algérienne a abrité, samedi soir, la projection en avant-première du film d'animation "Touyour Essalam" (Les oiseaux de la paix), du réalisateur Khaled Baouche, qui a présenté, à travers son œuvre, une vision humaniste mettant en valeur la solidarité des enfants algériens avec leurs pairs palestiniens face aux affres de l'agression sioniste.

Cette nouvelle production a été présentée dans le cadre de la projection des films produits par le ministère de la Culture et des Arts, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, de la Délégation nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, et de plusieurs personnalités culturelles et artistiques et des louveteaux des Scouts musulmans algériens (SMA). 80 minutes durant, le spectateur fait immersion dans le quotidien de Salah Eddine, un enfant de Constantine, qui, affecté par les scènes horribles diffusées à la télévision, relatant les événements tragiques vécus par les enfants de Ghaza, décide de se rendre en Palestine pour prêter main forte à ces enfants.

"Ce film porte un message d'amour et de solidarité envers nos frères palestiniens, et de soutien à la cause palestinienne", a indiqué le ministre de la Culture et des Arts en marge de la projection de ce film, soulignant que son département "encourage de telles productions cinématographiques qui jouent un rôle pédagogique et éducatif". De son côté, le réalisateur Khaled Baouche a indiqué que cette œuvre, première expérience du genre pour lui dans le domaine des longs-métrages, se voulait "un gage d'amour et de solidarité avec la cause palestinienne".

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

M. Ballalou dévoile les sites culturels et naturels proposés pour inscription sur la liste indicative du patrimoine mondial

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou a dévoilé, samedi à Alger, les sites culturels et naturels proposés pour inscription sur la liste indicative du patrimoine mondial, dont 11 sites d'importance universelle exceptionnelle".

Dans son allocution lors d'une conférence scientifique intitulée: "Mise à jour de la liste indicative du patrimoine mondial en Algérie", organisée au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, le ministre a indiqué que la mise à jour et l'enrichissement de cette liste "réfèrent la richesse et la diversité naturelle et culturelle du pays ainsi que la profondeur historique et civilisationnelle de l'Algérie".

Cette liste, élaborée par des cadres du ministère de la Culture et des Arts, et celui de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, avec l'appui d'experts et de chercheurs universitaires, constitue "une fenêtre pour revisiter l'histoire ancestrale de l'Algérie" et "un outil essentiel pour comprendre l'évolution de la civilisation humaine à travers les âges", mais aussi "une composante de l'identité culturelle", a souligné le ministre.

Elle comprend deux sites naturels: le parc national de Djurdjura (wilayas de Tizi Ouzou et Bouira) et le parc national d'El Kala (wilaya d'El Tarf), deux sites mixtes (naturels et culturels): Tafedest dans le parc culturel de l'Ahaggar (wilaya de Tamanrasset) et la région des Balcons

de Ghoudi et de El Kantara (wilayas de Batna et Biskra).

La liste inclut également deux paysages culturels de Nedroma et Trara (wilaya de Tlemcen), le système d'irrigation de Ghout (wilaya d'El Oued), en sus de cinq sites culturels : les Ksour de l'Atlas saharien algérien situés dans le Parc culturel de l'Atlas saharien (wilayas de Laghouat, El Bayadh et Naâma), les Mau-solées royaux de l'antiquité en Algérie (wilayas de Batna, Constantine, Tipaza, Aïn Témouchent, Tiaret et Tamanrasset), le patrimoine archéologique de la ville de Tébessa, les Forteresses du Parc culturel de Touat-Gourra-Tidikelt (wilayas d'Adrar et Timimoun) ainsi que les sites et itinéraires augustiniens dans plusieurs wilayas de l'est et du centre du pays.

Pour le ministre, l'actualisation de la liste indicative du patrimoine mondial en Algérie constitue un "nouveau départ" pour une prise en charge effective et pratique du patrimoine mondial matériel dans le cadre de la Convention de 1972 de l'UNESCO, et ce partant "de la stratégie du plan d'action quinquennal (2025-2029) pour le classement des sites proposés sur la liste indicative conformément



aux cadres réglementaires et temporels définis par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO". M. Ballalou a également évoqué la formation d'une équipe scientifique nationale composée d'experts et de cadres du secteur, avec la participation d'experts de l'UNESCO, pour entamer les préparatifs, ajoutant que le ministère travaille actuellement à l'élaboration des mécanismes techniques pour une

gestion participative du patrimoine mondial matériel, en renforçant les efforts de tous les intervenants et en recherchant de nouvelles ressources à travers une exploitation économique durable du patrimoine culturel et naturel et l'adoption d'une méthodologie de gestion de ces sites afin de renforcer la présence du patrimoine algérien à l'échelle mondiale.

De son côté, le secrétaire gé-

néral de la Commission nationale algérienne pour l'UNESCO, Karim Kadi, a souligné que cette liste avait été élaborée à la suite de réunions et d'ateliers ayant regroupé des experts du patrimoine culturel, affirmant que la commission "est totalement disposée" à accompagner cette démarche, dans le cadre de la préservation du patrimoine culturel et naturel algérien.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DAIRA KSAR EL BOUKHARI
COMMUNE MFATHA

N° d'Immatriculation fiscal: 098426495028805

Avis d'attribution provisoire du marché N°...01/2025
réalisation du réseau d'assainissement de la FRACTION Fhais (la quatrième partie, longue de 3800 mètres)

Conformément au décret présidentiel n° : 15/247 du : 16/09/ qui comprend la réglementation des transactions publiques et l'autorisation de l'établissement public, notamment les articles 65, alinéa 02, et l'article 82, et articles du la loi 12-23 fixant les règles générales relatives aux marchés publics qui stipulent l'obligation d'annoncer temporairement subventions, la Commune de mfatha informe sur l'Avis d'attribution provisoire du marché , N°...01/2025 en fonction des résultats de l'évaluation et des opérateurs économiques. Les participants à cette consultation qui souhaitent s'opposer aux résultats des l'Avis d'attribution provisoire ont 10 jours pour soumettre leur objection, dans un délai de 10 jours. à compter de la première date de diffusion du présent avis.

N°	Nom du soumissionnaire du projet	Nom du soumissionnaire	Identification fiscale	Le montant de l'offre après correction avec tous les frais en DA	La durée de réalisation	Le point de l'offre technique	OBS
01	réalisation du réseau d'assainissement de la FRACTION Fhais (la quatrième partie, longue de 3800 mètres)	SNC HYDRO ACTIF BACHAR ET CIE BOUGH AZOUL MEDEA	001026034316 058	17.820.250,00	45 JOURS	POIN 85 Offre financière la plus basse et techniquement qualifiée POIN 85	

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE BISKRA

SECRETARIAT GENERAL

NIF: 416020000070039

Annonce d'annulation de l'attribution provisoire de l'appel d'offres

L'Université de Biskra informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres numéro : 01/SG/2025 relatif aux "Services de garde et de sécurité pour l'Université de Biskra pour l'année 2025", publié le 19 janvier 2025 dans les journaux "Sada Al-Youm" et "DK News", qu'après l'examen des offres soumises et l'évaluation nécessaire, il a été décidé d'annuler l'attribution provisoire accordée le 03 février 2025 à la société à responsabilité limitée "Amine Guard".

Raison de l'annulation:

La décision d'annulation a été prise en raison d'une erreur dans l'évaluation administrative lors du processus d'examen des offres, ce qui a conduit à une non-conformité des résultats avec les critères et exigences spécifiés dans le cahier des charges.

Ainsi, la décision d'attribution provisoire est considérée comme officiellement annulée et n'engendre aucune obligation de la part de l'administration envers le soumissionnaire qui avait été provisoirement sélectionné.

Programme de la soirée

TF1 21:15

*Koh-Lanta Saison 27
La revanche des 4 Terres*



Les cartes sont totalement rebattues. L'heure de la réunification est arrivée et les candidats toujours en lice, après avoir défendu les couleurs de leurs Terres puis celles des Jaunes ou des Rouges, vont désormais mener leur aventure individuellement. Les tactiques vont forcément être bouleversées. Si certaines complétés nouées auparavant restent d'actualité, d'autres voient le jour. Plus que jamais, les stratégies seront au coeur des débats alors le verdict des ambassadeurs, étape déterminante de la réunification, se profile.



21:05

Mammifères, les champions de la survie



Il y a 66 millions d'années, un astéroïde a provoqué une extinction de masse et la disparition des trois quarts des espèces animales. Malgré des conditions très extrêmes, une toute nouvelle famille a émergé des ténèbres : les mammifères. Leurs atouts : une combativité, un esprit d'aventure hors du commun et une volonté farouche de protéger leurs petits. Déterminés, audacieux, les mammifères ne cessent d'inventer des stratégies pour conquérir de nouveaux territoires et assurer leur survie. Ils règnent désormais sur tous les continents et tous les océans.



20:55

Face à face Saison 3



Justine goûte enfin à l'autonomie, aspirant à exister pour elle-même, mais s'interroge sur sa véritable nature. Parallèlement, Vanessa, enceinte de Zacharie, s'ouvre à l'idée d'une existence loin du domicile parental. Les deux planchent ensemble sur un incident mortel impliquant une parachutiste militaire, révélé comme un acte intentionnel. Vanessa se voit imposer une collaboration avec un officier supérieur délégué par l'institution militaire, tandis que Justine navigue prudemment pour respecter les prérogatives légales de l'armée dans cet univers extrêmement cloisonné.

CANAL+ 20:05

Ni chaînes ni maîtres



En 1759 à l'Isle de France, qui deviendra l'Île Maurice, Massamba Fall et sa fille Mati sont esclaves dans la plantation d'Eugène Larcenet. Massamba, qui parle français, langue apprise auprès d'Honoré, le fils de Larcenet, sert souvent de traducteur au propriétaire de la plantation, lui voulant l'inimitié de nombreux autres esclaves. Secrètement, il apprend le français à Mati, rêvant pour elle d'un avenir meilleur. Un soir, alors que son discours a déplu à René Magon de la Villebague, un invité de Larcenet, Massamba est congédié dans ses quartiers et sa fille convoquée chez le planteur. Mati profite de cette occasion pour s'enfuir.



20:35

La chambre des merveilles



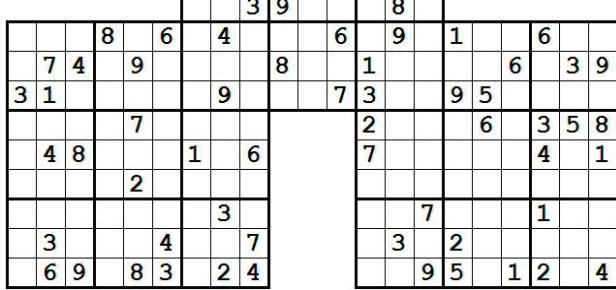
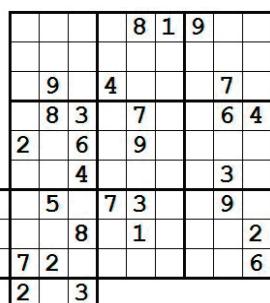
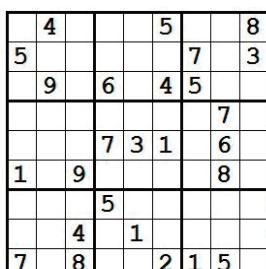
Après l'accident de son fils Louis, 12 ans, désormais dans le coma, Thelma décide de réaliser à sa place les "10 choses à faire avant la fin du monde" qu'il avait inscrites dans son journal intime. En écoutant ces aventures, Louis verra combien la vie est belle et qu'il doit revenir. En accomplissant à quarante ans les rêves d'un ado, Thelma va vivre un voyage incroyable qui l'emmènera bien plus loin que ce qu'elle imaginait.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2606

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

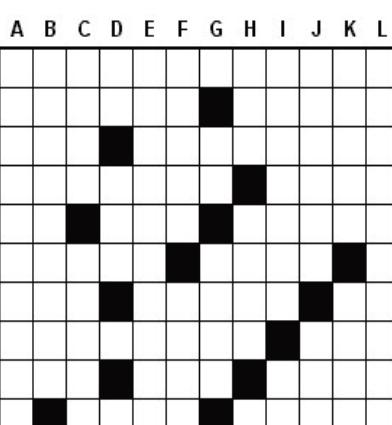
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement :
1 - Particulière au pays
2 - S'adapta exactement - Titres légaux
3 - Eau des cairos - Ziguillias
4 - Ravissant - Sans grand volume
5 - Bref roulement - Cause de crise sur scène
6 - Monté dans le chaton
7 - Eproui de l'affection - Conduisit
8 - Porteur de balle - Vénérable - Mot de liaison
9 - Montres - Service de guerre
10 - Sculpteur parisien - Histoire

Verticalement :
A - Respect religieux
B - Faisaient la peau lisse
C - Registre - Magicienne légendaire
D - Sans effets - Passant par
E - Signe de renvoi
F - Barbaque - All en paquet
G - Do de clé - A moi
H - Grande flaque - Signification
I - Pâture - Erbium du chimiste
J - Donnera une senteur marine - Peu charnu
K - Agréable - Etrésillon
L - Papier en rouleau

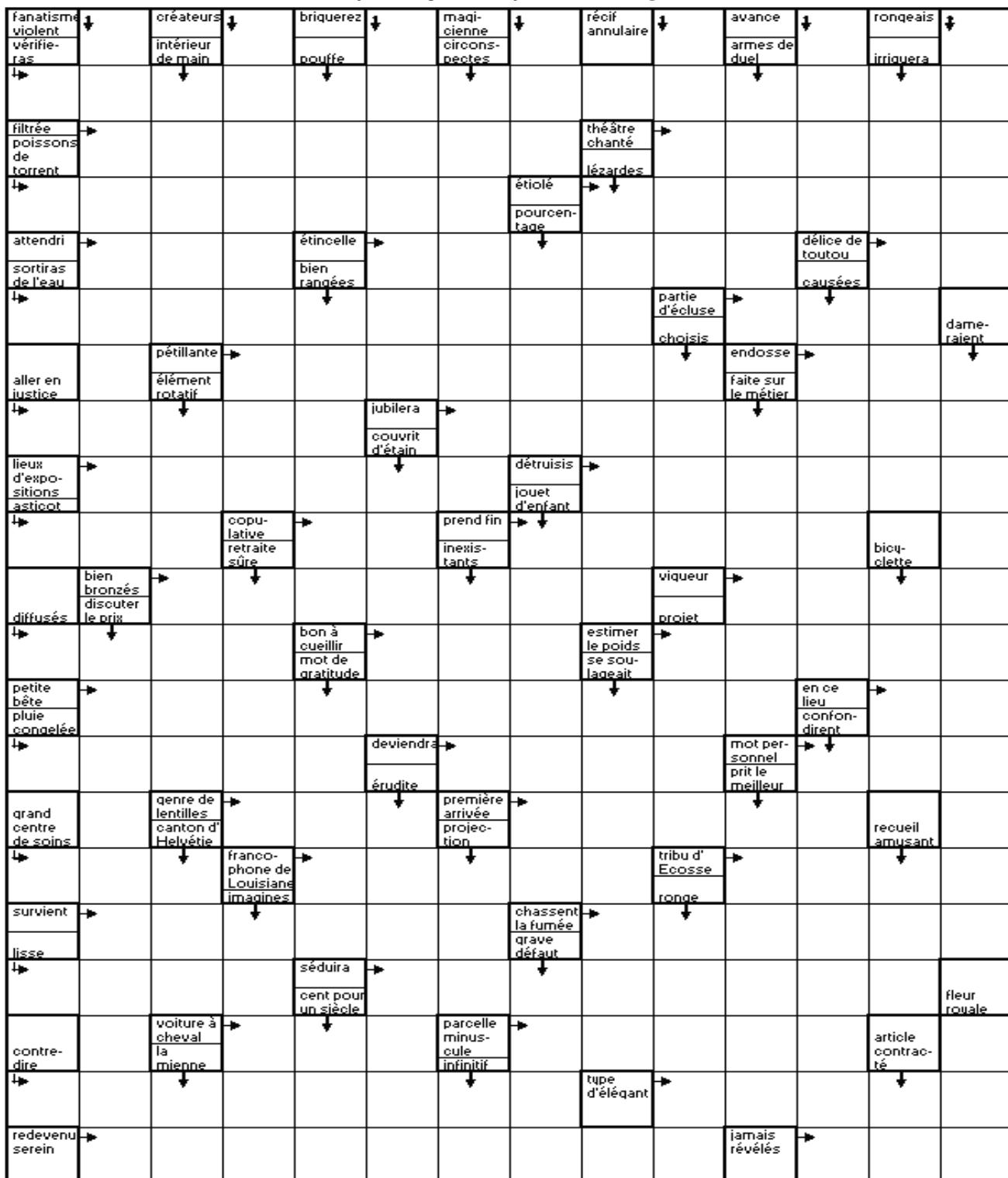
Mots croisés n°2606



Zerneurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1306



Solution

Sudoku n°2606

2	4	1	3	7	5	6	9	8
5	8	6	1	2	9	7	4	3
3	9	7	6	8	4	5	1	2
4	6	3	9	5	8	2	7	1
8	2	5	7	3	1	4	6	9
1	7	9	2	4	6	3	8	5
9	1	2	5	6	7	8	3	4
6	5	4	8	1	3	9	2	7
7	3	8	4	9	2	1	5	6
5	8	9	7	4	1	2	6	3
6	7	2	5	8	3	9	1	4
4	1	3	9	6	2	7	5	8
9	2	5	8	3	6	7	4	1
8	7	4	1	9	2	3	5	6
3	1	6	5	4	7	2	9	8
5	6	3	4	7	1	9	8	2
2	4	8	3	5	9	1	7	6
7	9	1	6	2	8	4	5	3
4	8	7	2	1	5	6	3	9
5	3	2	9	6	4	8	1	7
1	6	9	7	8	3	5	2	4
2	1	4	7	9	8	2	6	3
7	6	8	3	2	5	4	9	1
9	5	3	4	1	8	7	2	6
5	2	7	6	9	4	1	3	8
4	3	1	2	8	7	9	6	5
6	8	9	5	3	1	2	7	4

Mots Croisés n°2606

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	V	E	R	N	A	C	U	L	A	I	R
2	E	P	O	U	S	A		A	L	O	I
3	N	I	L		T	R	U	C	I	D	A
4	E	E	L	E	V	E	N	T		M	E
5	R	A		I	R	E		S	E	R	T
6	A	I	M	A	I		M	E	N	A	E
7	T	E	E		S	A	I	N	T		E
8	I	N	D	I	Q	U	E	S		S	T
9	O	T	E		U	L	M		P	E	A
10	N		E	T	E	X		R	E	C	I

Grille géante n°1306

TRIATHLON

20 entraîneurs algériens en stage de formation de Niveau 1 à Alger

Vingt entraîneurs algériens prendront part à un stage de formation de niveau 1 de la world triathlon au Centre de préparation des équipes sportives nationales de Soudan, a indiqué lundi la Fédération algérienne de Triathlon (FAT).

Dirigé par le tunisien Mahdi Minif et le français Laurent Massias, experts de la world triathlon, cette formation d'une semaine, a été ouverte par le président de la Fédération algérienne de Triathlon, Saad Eddine Settof, en présence des membres de la fédération.

La formation d'entraîneur de niveau 1 initie les

participants aux compétences et connaissances clés pour leurs premiers pas dans le coaching.

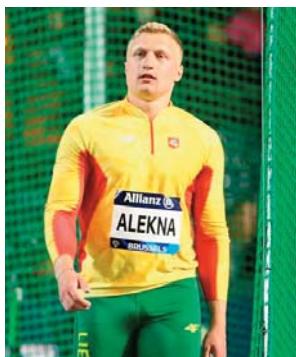
Elle vise à transmettre aux candidats les principes et pratiques d'un coaching sûr et éthique pour les séances de triathlon destinées aux jeunes, aux juniors et aux adultes pratiquant en loisir.



ATHLÉTISME

Le Lituanien Mykolas Alekna améliore son record du monde du disque en Oklahoma (75,56 m)

Le Lituanien Mykolas Alekna (22 ans) a amélioré son propre record du monde du lancer du disque avec un jet à 75,56 m dimanche à Ramona (Oklahoma, Etats-Unis), là où il s'était emparé du record l'an passé. Sur l'aire de lancer "magique" de Ramona, où les conditions de vent sont souvent parfaites pour le disque, Alekna a de nouveau battu le record du monde, qu'il avait établi à 74,35 m le 14 avril 2024. Il a d'abord amélioré le record dès son premier jet à 74,89 m, avant de faire encore mieux avec un incroyable 75,56 m à son 4e essai. Alekna a devancé l'Australien Matthew Denny (28 ans, en bronze aux JO de Paris), qui a lancé à 74,78 m à son 5e essai, au-delà du précédent record du monde lui aussi. Mykolas Alekna, fils du double champion olympique du lancer du disque Virgilijus Alekna (2000 et 2004), avait dépassé le record l'an passé, qui appartenait depuis 1986 au lanceur de l'Allemagne de l'Est Jürgen Schult. Les conditions parfaites de Ramona ont permis à cinq lanceurs de dépasser les 70 m dimanche, un record. La veille, l'Américaine Valerie Allman s'était lancée à 73,52 m, son record, et le meilleur jet dans le monde depuis 36 ans. La double championne olympique âgée de 30 ans était ainsi devenue la 5e meilleure performeuse de l'histoire, grâce au 8e meilleur jet jamais réussi. Elle reste à plus de trois mètres du record du monde de l'Allemande de l'Est Gabriele Reinsch (76,80 m en 1988).

**CYCLISME - PARIS-ROUBAIX 2025**
Troisième succès consécutif pour le Néerlandais Van Der Poel

Le cycliste néerlandais Mathieu Van Der Poel s'est imposé en solitaire dans l'édition 2025 de Paris-Roubaix, disputée dimanche dans le Nord de la France. Il s'agit du troisième succès consécutif pour le coureur de l'équipe Alpecin, après ceux de 2023 et 2024, et qui intègre le coup le cercle très fermé des cyclistes ayant réalisé ce triplé historique. En effet, seuls deux hommes y étaient parvenus avant lui, en l'occurrence : le Français Octave Lapize entre 1909 et 1911 et l'Italien Francesco Moser, entre 1978 et 1980. A signaler que Van Der Poel avait commencé par subir une forte concurrence de la part du slovène Tadej Pogacar, mais ce dernier a fini par chuter à environ 37 kilomètres de l'arrivée. Une situation qui a laissé le champ libre au Néerlandais, car une fois débarrassé de son principal concurrent, il est parti seul devant, pour s'imposer finalement avec plus d'une minute d'avance sur Pogacar. Pour rappel, Van Der Poel (30 ans), n'est autre que le petit-fils du célèbre cycliste Raymond Poulidor.

MARATHON DE PARIS

Le Kényan Benard Biwott décroche son deuxième marathon

Le Kényan Benard Biwott a remporté son deuxième marathon dimanche en s'imposant à Paris en 2 heures 5 minutes 25 secondes, bénéficiant son record personnel, après avoir lâché tous ses concurrents à 10 kilomètres de l'arrivée.

A bientôt 23 ans, le coureur participait seulement à sa deuxième course sur cette distance en carrière, après celui de Francfort en octobre 2024, qu'il avait là aussi gagné. Le Djiboutien Ibrahim Hassan, qui avait été le seul à suivre le Kényan sur son accélération, a terminé deuxième en 2 heures 6 minutes 13 secondes, devant un autre Kényan, Sila Kiptoo, qui explose son record personnel de près de deux minutes (2 h 06 min 21 sec).



Chez les dames, l'Ethiopienne Bedatu Hirpa s'est imposée en 2 heures 20 minutes 45 secondes, devant sa compatriote Dera Dida.

A 25 ans, elle remporte son deuxième marathon de l'année, après s'être imposée à Dubaï mi-janvier dernier, déjà devant

Dida dans une finition similaire. Après avoir cédé dans les derniers mètres, Dera Dida a terminé en 2 heures 20 minutes 49 secondes. La coureuse kényane Angela Tanui se place elle à la dernière place du podium en 2 heures 21 minutes 7 secondes.

BASKET - SUPER DIVISION (MESSIEURS)
Huit matchs à huis clos pour l'USM Blida

La Commission de l'organisation sportive de la Fédération algérienne de basketball a infligé à l'USM Blida une sanction de huit matchs à huis clos, rehaussée d'une amende de 80.000 DA, payable dans les huit jours suivant la notification de cette décision, suite aux incidents qui ont émaillé le derby de la Mitidja contre le WO Boufarik, disputé le 10 avril

courant pour le compte de la 21e journée de la Super Division (messieurs).

Le club blidéen avait déjà été sanctionné suite aux incidents qui avaient émaillé le précédent choc contre le Mouloudia d'Alger et c'est par rapport à cette récidive que la Commission de l'organisation sportive a été aussi sévère envers le club.

"Le match USMB - WOB

sera poursuivi à partir du 3e quart-temps, avec le maintien du score enregistré à la fin de la première mi-temps, ainsi que les fautes sifflées pour les joueurs des deux clubs" a-t-on encore précisé de même source. La date de reprise du match a été fixée au dimanche 20 avril courant, à 17h00 et à huis clos, à la salle omnisports de Hydra (Alger). Les deux clubs n'auront le droit de faire rentrer que 22 licenciés chacun, incluant joueurs, entraîneurs, manager, soigneur, médecin, statisticien et dirigeant. Pour sa part, le WOB a écopé d'une amende de 50.000 DA, payable dans les huit jours suivant la notification de cette décision. Après vingt journées de championnat, le WOB pointe à la deuxième place du classement général de la Super Division (messieurs) avec 36 points, à deux longueurs du NB Staoueli (leader/38 pts), alors que l'USMB est septième, ex-aequo avec le CR Beni Saf, avec 31 points.

APS

COUPE D'ALGÉRIE (1/2 FINALE)

Derby entre l'USM El-Harrach et l'USM Alger, et affiche inédite entre le CR Belouizdad et le MC El-Bayadh

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football, prévu aujourd'hui, offriront deux belles affiches : USM Alger-USM El-Harrach et CR Belouizdad-MC El-Bayadh, avec l'enjeu pour chaque formation de composer son ticket pour la grande finale de la saison 2024-2025.

Éliminée en demi-finale de la Coupe de la Confédération africaine, par l'autre représentant algérien le CS Constantine (1-1, aux tab : 3-4), l'USMA jouera sa saison face à une surprise équipe de l'USMH, qui en train de réaliser une grosse saison, aussi bien en championnat où elle occupe le poste de co-leader de la Ligue 2 amateur (groupe Centre-Est), qu'en Coupe de la Ligue. L'USM Alger, solide préteur au sacré et récent demi-finaliste de la Coupe de la CAF, aura fort à faire face à l'USMH, véritable surprise de cette édition de Coupe d'Algérie. Si les "Rouge et Noir" sont favoris sur le papier, la formation harrachie aura de quoi déjouer les pronostics et atteindre la finale pour la première fois depuis 2011 (perdue face à la JS Kabylie 1-0). Les Harrachis rêvent de poursuivre leur belle aventure, surtout que les coéquipiers du portier Chaouchi, ont d'emblée affiché leurs ambitions durant cette édition, en éliminant trois pensionnaires de l'élite : la JS Kabylie (1-0, 1/16e de finale), la MC Oran (1-0, 1/8e de finale), et l'ES Mostaganem (1-1, aux tab : 2-0, 1/4 de finale). En face, l'USMA veut conjurer le sort et retrouver une finale qui lui échappe depuis 2013.



Ce derby historique, souvent engagé, promet une lutte intense au 5 juillet. Contesté après l'élimination en C3, l'entraîneur brésilien de l'USMA, Marcos Paqueta, est appelé à trouver des solutions pour éviter une deuxième déconvenue de suite. Ce derby sera dirigé par Yahia Dahar, assisté de Hamza Bouzit (1e assistant) et Mohamed Amine Rezqua (2e assis-

tant), alors que le 4e arbitre est Anis Azrine. Par contre, l'arbitre Fatah Harkat assisté de son collègue Reda Klikha ont été affectés à l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR). Dans l'autre demi-finale, le CR Belouizdad, locataire du trophée, croisera le fer avec une corriade MC El-Bayadh, qui reste sur une impressionnante série d'invincibilité de 12 matchs, toutes

compétitions confondues. Les "Rouge et Blanc", éliminés de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, misent désormais tout sur la Coupe pour sauver leur saison, même s'ils restent toujours en course pour reconquérir le titre de champion, perdu la saison dernière au profit du MC Alger. Quant au club du sud-ouest du pays et pour sa première apparition à ce stade de la compétition, j'espère créer l'exploit. Compact, discipliné et surprenant, le MCEB

USMA - USMH Entre deux vieilles connaissances

Par F. Yanis

Vu que la coupe d'Algérie fait partie des objectifs du club, les Rouge et Noir ne jurent que par la qualification. Après l'élimination en coupe de la CAF a faussé un peu les calculs des dirigeants, mais ces derniers veillent à ce que les joueurs ne se concentrent que sur le match face à l'USMH. Ils les ont mis devant leurs responsabilités en leur disant qu'ils doivent tout donner pour dérocher le billet qualificatif pour la finale de la coupe d'Algérie pour la saison 2025.

Aussi, les dirigeants de l'USMA ont tenu à mettre leurs joueurs en garde en leur affirmant qu'ils doivent se méfier de l'USMH qui n'a rien à perdre. Même si certains cadres auraient aimé que qualifié en demi-finale de la coupe de CAF, ils ne pensent qu'au rendez-vous de ce soir. La page de la coupe de la CAF est définitivement tournée, et la priorité est pour la rencontre de la coupe d'Algérie. Les dirigeants et les joueurs savent pertinem-

ment qu'ils n'ont pas droit à l'erreur surtout que le match se jouera au stade du 5 juillet, archicomble pour l'occasion.

Les responsables des Rouge et Noir ont mis de gros moyens à la disposition de la direction et n'accepteront pas à ce que l'équipe se fasse éliminer à ce stade des demi-finales et devant ses supporters à un stade aussi habitué de la compétition populaire. Ainsi, malgré l'absence de plusieurs éléments, le seul mot d'ordre est la qualification. Les équipiers de Boukhenchouche se préparent avec beaucoup de sérieux, et certains d'entre eux nous ont confié qu'ils ont beaucoup de respect pour l'USMH. En tout cas, ils veulent à tout prix arracher la qualification au prochain tour. La mobilisation bat son plein à l'USMA, car une élimination face à l'USMH risque d'entraîner l'équipe dans une crise sans précédent. C'est pour cela que le président des Rouge et Noir compte offrir une prime alléchante à ses joueurs pour les encourager à donner le meilleur d'eux-mêmes.

F. Y.

Salim Boukhenchouche : «l'équipe est prête sur le plan mental»

Vous allez affronter ce soir l'USMH, Qu'avez-vous à dire sur cette rencontre ?

Ce sera probablement difficile, car nous aurons en face une équipe en quête d'une victoire. Mais nous ne devons pas faire de ce match un obstacle. Au contraire, nous sommes sûrs et sûrs de nos capacités. On jouera pour gagner et de ce qualifié pour la finale, sans pour autant nous mettre une pression qui pourrait influer négativement sur l'esprit de l'équipe.

À quelques heures de votre match face à l'USMH, l'équipe est-elle prête sur le plan mental ?

Il est vrai que le groupe est toujours affecté sur le plan moral, mais cela ne nous pas dire que nous allons perdre. Dans l'état actuel, on n'est jamais sûr de l'issue du match. Tous les pronostics sont ouverts.

Comme le groupe est toujours atteint, comment comprenez-vous procéder ?

On essaiera de remédier à cela par la volonté de gagner. On jouera devant un adversaire costaud et ça nous motivera à être à la hauteur de cet événement. Nous devons nous surpasser afin d'arriver à franchir cet obstacle. Notre force a toujours été notre solidarité sur le

terrain où les joueurs se donnent à fond.

Avez-vous une idée sur la forme actuelle de votre adversaire ?

Nous les avons vus jouer lors de leurs derniers matches en championnat (ligue 2), c'est une équipe très connue et qui pratique un football moderne. Les choses seront très difficiles, mais ce sera jouable aussi pour nous. Leur façon de jouer intéresse plutôt l'entraîneur qui devra instaurer son schéma tactique. Pour nous, c'est notre forme qui nous intéresse et aussi la qualification pour la finale inshallah.

Entretien réalisé par : F. Yanis

pourrait bien déjouer les plans d'un CRB. Dirigée sur le banc par l'entraîneur Lotfi Amrouche, vainqueur de l'épreuve en 2016 sur le banc du MCA, la formation d'El-Bayadh a éliminé deux clubs de l'élite, avant de rejoindre le dernier carré. Tout d'abord, l'Olympique Akbou, en 1/8e de finale (0-0, aux tab : 6-5), et par la suite l'ES Sétif, l'un des spécialistes de la Coupe d'Algérie, en 1/4 de finale (1-0, ap). Le Chabab est appelé à aborder ce rendez-vous avec vigilances pour éviter de tomber dans le piège, et concéder une élimination qui pourrait perturber la saison du club et celle de l'entraîneur allemand Sead Ramovic. La Commission fédérale d'arbitrage (CFA) a confié la direction du match à Saïd Aouina qui sera assisté de Redouane Amroune (1e assistant) et Lotfi Zerouga (2e assistant). Le 4e arbitre est Tayeb Boudrebal, alors que la VAR sera assurée par le tandem Nabil Boukhalfa - Abbès Akram Zerhouni.

Au stade Miloud-Haddad (Oran) :

CR Belouizdad - MC El-Bayadh (18h00)

Au stade du 5-Juillet 1962 (Alger) :

USM Alger - USM El-Harrach (20h45).

COUPE DU MONDE DES CLUBS 2025

Trois arbitres algériens sélectionnés par la Fifa



Trois arbitres algériens ont été sélectionnés par la Fédération internationale de football (Fifa) pour officier lors de la Coupe du monde des clubs 2025 prévue aux Etats Unis du 14 juin au 13 juillet. Les trois arbitres algériens sont : le directeur du jeu Mustapha Ghorbal et les arbitres assistants, Mokrane Gourari et Abbes Akram Zerhouni.

En prévision du mondial des clubs 2025, la Fifa a organisé plusieurs séminaires. Celui pour l'Afrique s'est tenu du 2 au 4 février dernier à Dubaï. Un autre a été organisé pour les arbitres européens du 31 mars au 4 avril en cours au siège de la Fifa à Zurich, et un troisième pour les arbitres de la Concacaf (Amérique du Sud) et de la Conmebol (Amérique Centrale et Caraïbes) a eu lieu à Buenos Aires du 24 au 28 février dernier.

Les arbitres de la Coupe du monde des clubs seront équipés de caméras corporelles et appliqueront une nouvelle règle pour lutter contre le gain de temps des gardiens, a annoncé la Fifa.

APS

CHAMPIONNAT D'EGYPTE

Kendouci : «Je reviendrai plus fort et meilleur qu'avant»

"Je suis confiant que je reviendrai plus fort et meilleur qu'avant", a affirmé lundi le milieu de terrain international algérien du club égyptien Ceramica Cleopatra, Ahmed Kendouci, victime d'une fracture au tibia-péroné de la jambe gauche lors d'un match du championnat.

Dans un message posté sur Instagram, le milieu de terrain algérien a rassuré ses fans après avoir contracté une grave blessure : "ce qui m'est arrivé est un nouveau départ pour un nouveau défi. Je suis confiant que je reviendrai plus fort et meilleur qu'avant, si Dieu le veut". Et d'ajouter : "Je dis à mon petit frère, Yacine El Mellah, je sais que ton geste n'était pas intentionnel, et je ne te souhaite que du bien, et c'est le football, parfois il est cruel avec nous".

L'international algérien a remercié au passage tous ceux qui ont fait preuve de solidarité avec lui ou lui ont rendu visite à l'hôpital. Kendouci s'est blessé lors du match de son club Ceramica contre Varco, ce qui a nécessité une intervention chirurgicale d'urgence.

De son côté, l'agent de l'international algérien, Nasser Yahia, a rassuré tout le monde : "La blessure de Kendouci est une fracture de la jambe, nous avons fait des scanners au Caire avant l'opération et nous avons constaté que les choses vont beaucoup mieux que nous le pensions". Si Dieu le veut, Kendouci reprendra la rééducation après deux mois et demi, après avoir été rassuré sur son état

après l'opération, et son retour sera plus rapide que nous l'avions imaginé", a-t-il déclaré à une chaîne sportive égyptienne.

Pour rappel, Kendouci avait rejoint Al-Ahly SC en janvier 2023 pour un contrat de quatre ans et demi, en provenance de l'ES Sétif (Ligue 1/ Algérie), avant de faire l'objet d'un prêt à Ceramica Cleopatra pour la saison 2023-2024.

Ayant réussi à s'imposer au sein de sa nouvelle formation, la direction de Ceramica Cleopatra a décidé de racheter son contrat en début d'année, après avoir évolué à titre de prêt pendant une saison et demie. Cette saison, Kendouci a inscrit trois buts et délivré sept passes décisives, en 18 apparitions, toutes compétitions confondues avec Ceramica Cleopatra.

Il figurait sur la liste des joueurs convoqués par le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, pour les deux derniers matchs disputés en mars : en déplacement face au Botswana (3-1) et à domicile devant le Mozambique (5-1), pour le compte des qualifications de la Coupe du monde 2026.



L'ambassadeur d'Algérie en Egypte s'enquiert de l'état de santé du joueur Kendouci

L'ambassadeur d'Algérie en Egypte, M. Mohamed Sofiane Berrah, s'est enquis dimanche de l'état de santé du milieu international algérien du club égyptien, Ceramica Cleopatra, Ahmed Kendouci, victime samedi d'une blessure à la jambe, lors du match disputé à Alexandrie contre Pharco.

L'ambassadeur s'est enquis de l'état de santé du joueur Ahmed Kendouci, suite à sa blessure à la jambe, exprimant son soulagement par les informations fournies par le staff médical suite à la réussite de l'opération chirurgicale, ce qui lui permettra un retour sur le terrain après la phase de rééducation.

L'ancien joueur de l'Entente de Sétif (25 ans), a reçu un tacle violent en fin de match, nécessitant son évacuation en urgence à l'hôpital.



CAN U17

L'Egypte et l'Ouganda valident leurs billets pour la Coupe du monde U17 au Qatar

Les sélections nationales des moins de 17 ans de l'Ouganda et l'Egypte ont composé leurs billets pour la Coupe du monde de la catégorie, en s'imposant respectivement contre l'Angola (2-1) et la Gambie (2-1) à l'occasion des matchs de barrage entre les trois équipes de chaque groupe de la Coupe d'Afrique des nations U17. Ces deux équipes rejoignent les huit quarts de finalistes de cette CAN U17 (Burkina Faso, Zambie, Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Sénégal, Mali, Maroc et Tunisie) directement qualifiés pour le Mondial U17, organisé du 3 au 27 novembre 2025 au Qatar.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

L'Algérien Chaibi (Eintracht Francfort) passeur décisif face à Heidenheim (3-0)

L'international algérien Fares Chaib a contribué, dimanche soir, à la victoire de son club Eintracht Francfort Face à Heidenheim (3-0), dans le match comptant pour la 29e journée du Championnat d'Allemagne de football. Chaibi a été derrière la première réalisation de son club, lors qu'il a offert à son coéquipier Jean-Mattéo Bahoya, la balle de l'ouverture du score à la 10e minute. Les deux autres réalisations du match ont été

l'œuvre de Robin Koch juste avant la pause (42e) et Hugo Elikitiké à la (71e). Il s'agit de la première titularisation du milieu offensif des "Verts" depuis le 9 mars dernier, lors de la défaite face à Union Berlin (1-2) lors de la 25e journée, et la huitième depuis le début de la saison. Grâce à cette victoire, Eintracht Francfort est troisième avec (51pts), tandis que Heidenheim reste scotché au 16e rang, synonyme de relégable, avec 22 unités.



PREMIER LEAGUE ANGLAISE (32^e J) WOLVERHAMPTON

Aït Nouri buteur et passeur face à Tottenham



Le défenseur international algérien de Wolverhampton, Rayan Aït Nouri s'est distingué dimanche en marquant un but et en délivrant une passe décisive, lors de la victoire décrochée à domicile face aux "Spurs" de Tottenham (4-2), pour le compte de la 32e journée de Premier League (championnat d'Angleterre de football). Titularisé par l'entraîneur portugais Vitor Pereira, le latéral gauche des "Verts" a ouvert le score pour son équipe, d'un tir en pleine surface après 85 se-

condes de jeu seulement, avant de revenir à la charge en seconde période, pour se transformer en passeur, sur l'action du troisième but signé le Norvégien Larsen (64e). Il s'agit du quatrième but en Premier League, et le cinquième, toute compétition confondues. L'ancien angevin compte également six passes décisives à son compteur. Il a cédé sa place à la 70e minute.

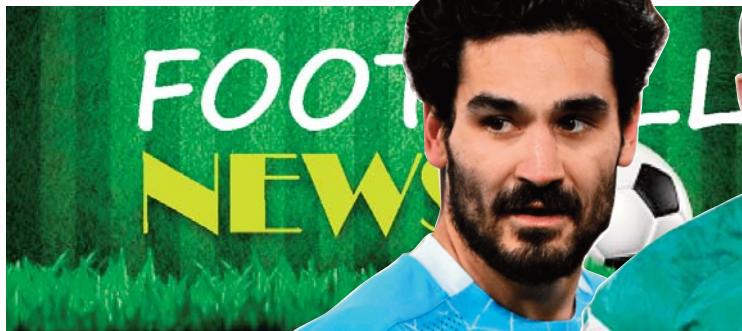
Le joueur algérien est impliqué dans 10 buts en 35 apparitions depuis le début de

la saison. A l'issue de cette quatrième victoire de suite en championnat, les "Wolves" s'éloignent davantage de la zone rouge, et remontent à la 16e place au tableau avec 35 points, et reviennent à deux longueurs derrière leur adversaire du jour, qui stagne à la 15e position (37 pts).

Aït Nouri (23 ans) avait rejoint Wolverhampton en octobre 2020, sous forme de prêt avec option d'achat, en provenance d'Angers SCO (France). En juillet 2021, le natif de Montreuil (France)

est transféré définitivement dans le club anglais et signe jusqu'en 2026. Il avait signé ses grands débuts avec l'équipe nationale en mars 2023, à l'occasion de la double confrontation face au Niger (2-1 puis 1-0), comptant pour les 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2023 (reportée à 2024). Il a réussi en un laps de temps court à arracher sa place de titulaire sur le couloir gauche de la défense algérienne, en dépit de la rude concurrence.

APS



MAN CITY

GÜNDÖGAN, SA CLAUSE ACTIVÉE

De retour à Manchester City l'été dernier, le milieu de terrain Ilkay Gundogan (34 ans, 28 matchs en Premier League cette saison) avait signé un contrat jusqu'en juin 2025, avec une année supplémentaire en option. D'après l'entraîneur des Citizens Pep Guardiola, cette clause, liée aux apparitions de l'Allemand, a d'ores et déjà été activée.

"Je ne sais pas ce qu'il va se passer cet été, mais il a une année de plus sur son contrat ici désormais", a fait savoir le technicien espagnol en conférence de presse. Longtemps décevant sur cet exercice, Gundogan a retrouvé des couleurs ces dernières semaines. Un réveil suffisant pour figurer dans les plans des Skyblues pour la saison 2025-2026 ?

DE BRUYNE EST SOULAGÉ

Buteur et passeur décisif face à Crystal Palace (5-2) samedi en Premier League, Kevin De Bruyne (33 ans, 22 matchs et 3 buts en Premier League cette saison) a évoqué son avenir. Le milieu offensif de Manchester City a exprimé son soulagement après l'annonce de son départ libre cet été.

"C'est la vie. Ils ont pris une décision pour tout le monde et maintenant je suis bien, a réagi le Belge au micro de Canal+. On sait ce qu'il se passe pour le vrai qu'on a décidé. Après, c'est à moi de bien jouer, c'est mon boulot."

Quant à sa prochaine destination, le Citizen est encore dans le flou. "Je ne sais pas. La décision ne date que d'une semaine. Pour moi, l'objectif est de trouver quelque chose qui me plaît sur le plan sportif et pour ma famille. Et on va voir ce qu'il se passe", a répondu De Bruyne.

BAYERN NEUER ENCORE ABSENT CONTRE L'INTER

Battu à domicile par l'Inter Milan (1-2) mardi dernier, en quart de finale aller de la Ligue des Champions, le Bayern Munich va devoir réaliser une grosse prestation pour inverser la tendance en Italie mercredi. Pour ce choc, l'entraîneur bavarois Vincent Kompany devra une nouvelle fois composer sans son gardien titulaire Manuel Neuer (39 ans, 10 matchs en LdC cette saison).

Comme l'explique Sky Allemagne, le dernier rempart souffre toujours d'une déchirure musculaire au mollet droit et ne sortira pas de l'infirmerie avant fin avril. Son remplaçant Jonas Uribig (21 ans, 3 matchs en LdC cette saison) sera donc une nouvelle fois titularisé dans la cage contre les Nerazzurri.

REAL MADRID MODRIC NOUVEL ACTIONNAIRE DE SWANSEA

Luka Modric (39 ans, 29 appartenances et 2 buts en Liga cette saison) prépare d'ores et déjà son après-carrière. Selon les informations de Fabrizio Romano ce lundi, le milieu de terrain du Real Madrid s'apprête à devenir l'un des actionnaires minoritaires du club gallois de Swansea, actuellement 12e de Championship.

Un investissement qui n'a strictement rien à voir avec une éventuelle retraite. Le joueur sous contrat jusqu'en juin veut continuer à jouer pour la Maison Blanche la saison prochaine. Reste à savoir si la direction partagera cette envie, ce qui ne semble pour l'instant pas être le cas.

CHELSEA MARESCA COMPREND LES SIFFLETS

Toujours en course pour la Ligue des Champions, Chelsea continue de décevoir dans le sprint final en Premier League avec deux nuls consécutifs, dont celui face à Ipswich (2-2), 18e, dimanche. Les Blues, menés de deux buts, ont été sifflés par le public de Stamford Bridge, et cela ne surprend pas l'entraîneur londonien Enzo Maresca.

"En ce moment, c'est difficile. À ce stade de la saison, face à ce genre d'équipe, si vous ouvrez le score, le match tourne en votre faveur. Malheureusement, nous avons raté des occasions et nous avons fini par concéder des buts.

L'équipe n'a pas été à la hauteur pour différentes raisons, mais c'est dans ces moments-là qu'il faut aller de l'avant, tous ensemble. (...)

) Nous sommes une meilleure équipe quand nos supporters sont derrière nous. Mais c'est à eux de choisir comment ils réagissent. Après avoir été menés 1-0 puis 2-0, je comprends qu'ils réagissent en nous sifflant", a reconnu le technicien italien en conférence de presse.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL

DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 >

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /

E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

COMMISSION MIXTE ALGÉRO-ÉTHIOPIENNE

Renforcer le partenariat stratégique et enrichir le cadre juridique bilatéral

Les travaux de la 5^e session de la Commission mixte algéro-éthiopienne se sont tenus, dimanche soir à Addis-Abeba, sous la coprésidence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf et de son homologue éthiopien, M. Gedion Timothewos.

Lors de cette session, M. Attaf était accompagné d'une délégation de haut niveau, composée de hauts responsables représentant pas moins de dix (10) secteurs ministériels et d'instances nationales.

La tenue de la commission mixte s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec le Premier ministre éthiopien, M. Abiy Ahmed, lors de leur rencontre en février dernier à Addis-Abeba (Ethiopie), relatives notamment à la nécessité de renforcer le partenariat stratégique et de l'élargir aux domaines économiques.

Selon des observateurs, les parties algérienne et éthiopienne ont réussi, dans une large mesure, à atteindre les objectifs escomptés des travaux de la commission mixte, tant en ce qui a trait au renforcement de la coordination politique, qu'au développement et à la diversification de la coopération bilatérale, ainsi qu'à l'enrichissement de l'arsenal de textes juridiques régissant les relations entre les deux pays.

L'Algérie et l'Ethiopie réaffirment leur soutien au droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination

L'Algérie et l'Ethiopie ont réaffirmé, dimanche à Addis-Abeba, leur soutien au droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. Ce soutien a été ainsi réaffirmé à l'occasion de la tenue de la 5^e session de la commission mixte algéro-éthiopienne, coprésidée par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, et son homologue éthiopien, M. Gedion Timothewos.

La déclaration conjointe ayant couronné la fin des travaux de la commission mixte algéro-éthiopienne, souligne l'engagement des deux pays envers les différentes décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU relatives au parachèvement du processus de décolonisation en général, et leur soutien et attachement à la mise en œuvre de toutes les décisions, émanant de ces deux organes centraux de l'ONU et relatives au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, et au cadre juridique de ce territoire, plus particulièrement. Cette

Au plan politique, le communiqué commun adopté par les deux parties a relevé une convergence de vues et de positions sur les différentes questions d'intérêt commun, au niveaux régional, continental et international, dans le cadre de leur attachement indéfectible aux principes de l'Acte constitutif de l'Union africaine et aux objectifs de la Charte des Nations unies.

Concernant la coopération bilatérale, les travaux de la commission mixte ont abouti à des résultats concrets et ambitieux, à savoir la définition de priorités claires sur lesquelles le partenariat algéro-éthiopien devra se focaliser lors de la prochaine étape, notamment dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, des industries agroalimentaires, de l'agriculture, de l'énergie, des mines et les start-up.

Il est évident que ces priorités ont été établies conformément aux potentialités économiques dont regorgent les deux pays, ainsi qu'à leurs aspirations respectives inscrites dans leurs politiques de développement, en vue de jeter les bases solides d'un partenariat économique prometteur entre deux acteurs influents du continent africain. Afin d'accompagner cette dynamique, les parties algérienne et éthiopienne ont veillé à enrichir le cadre juridique bilatéral à travers la signature de 13 textes juridiques à l'occasion de la tenue de la 5^e session de la commission mixte.

Ces textes concernent principalement les secteurs économiques, notamment l'industrie pharmaceutique, la promotion des investissements, l'agriculture, l'énergie, les mines et les start-up. La ressource humaine a également bénéficié d'un intérêt particulier à travers la signature de mémorandums d'entente et de programmes exécutifs dans les domaines de l'enseignement supérieur, du sport et de la culture, et ce partant de la conviction des deux parties que le renforcement de l'amitié et des échanges entre les peuples algérien et éthiopien demeure un pilier essentiel pour le développement du partenariat stratégique entre les deux pays.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune met fin aux fonctions du ministre du Commerce extérieur et à celles de la présidente du CNESE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, hier, aux fonctions du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations et à celles de la présidente du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, ce jour, aux fonctions de Monsieur Boukhari Mohamed, ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, et a nommé à sa place Monsieur Kamel Rezig", lit-on dans le communiqué.

Monsieur le président de la République a également mis fin "aux fonctions de Madame Rabéa Kharfi, présidente du Conseil national économique, social et environnemental et a nommé à sa place Monsieur Mohamed Boukhari", selon la même source.

ALGÉRIE-TUNISIE

Signature d'un accord de coopération et de partenariat dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Un accord de partenariat a été signé, dimanche à Alger, entre l'Algérie et la Tunisie dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour insuffler "une nouvelle dynamique" à la coopération bilatérale en la matière. La cérémonie de signature a été présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari et son homologue tunisien, Mondher Belaïd en présence de cadres des ministères des deux pays. A cette occasion, M. Baddari a affirmé que la signature de cet accord permettra d'insuffler "une nouvelle dynamique aux relations algéro-tunisiennes dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique".

L'accord prévoit également un plan de développement des relations entre l'Algérie et la Tunisie en la matière en vue "d'établir un partenariat entre les deux pays dans ce domaine", à travers "l'instauration de la coopération entre les établissements de l'enseignement supérieur des deux pays et la promotion de solutions innovantes au bénéfice des deux peuples frères", a ajouté le ministre.

De son côté, le ministre tunisien a souligné l'importance d'intensifier les efforts pour renforcer la coopération entre les deux pays, à la lumière d'un partenariat prometteur qui exige davantage de coordination, en vue de promouvoir l'échange d'expertises entre les deux pays, d'améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche scientifique et de renforcer la relation entre l'université et son environnement socio-économique".

Pour atteindre cet objectif, M. Mondher Belaïd a appelé à "renforcer le partenariat entre les deux pays dans ce domaine, à travers l'encadrement commun des thèses et projets de recherche et l'établissement du double diplôme, en vue de renforcer la dynamique étudiants-enseignants, outre l'intensification du jumelage entre établissements universitaires et centres de recherche scientifique entre les deux pays".

APS

LE SG DU RND REÇOIT L'AMBASSADEUR D'ESPAGNE

Les investisseurs espagnols s'intéressent au marché algérien

Le Secrétaire général du Rassemblement National Démocratique (RND), M. Mostafa Yahia, a été reçu ce lundi 14 avril 2025 au siège du parti, S.E. Fernando Morán Cabo-Sotelo, ambassadeur d'Espagne en Algérie. Lors de cette rencontre, les deux parties ont salué la profondeur des relations historiques et

culturelles entre l'Algérie et l'Espagne, réaffirmant la volonté commune de renforcer les liens bilatéraux dans une logique de partenariat gagnant-gagnant. L'ambassadeur espagnol a exprimé l'intérêt croissant des hommes d'affaires espagnols pour le marché algérien, en soulignant l'existence de plus de 500 entreprises espagnoles déjà présentes en Algérie. Il a également salué le rôle régional de l'Algérie en matière de sécurité et a remercié les autorités pour leur intervention rapide dans la libération d'un ressortissant espagnol récemment enlevé dans le sud du pays.

Par H. Arafa

ALGÉRIE-MAURITANIE

Des relations exceptionnelles soutenues par une volonté politique claire (Conseil de la nation)

Le président de la Commission des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Communauté nationale à l'étranger au Conseil de la nation, M. Mohamed Amroune, et le président du Groupe parlementaire d'amitié mauritano-algérien, M. Moustapha Souheib, ont affirmé, dimanche à Alger, que les deux pays partagent des "relations exceptionnelles" soutenues par une "volonté politique claire", indique un communiqué du Conseil.

La même source a précisé que M. Amroune, mandaté par le président du Conseil de nation, M. Salah Goudjil, a reçu M. Souheib, ainsi que la délégation qui l'accompagne, dans un cadre qui a permis de "mettre en lumière la profonde proximité fraternelle entre les peuples algérien et mauritanien, fondée sur des relations historiques enracinées, une affection particulière, un respect et une confiance réciproques, ainsi qu'une convergence de vues et de positions".

"La relation entre l'Algérie et la Mauritanie est renforcée par une coopération régulière et une coordination accrue, galvanisées par la volonté politique des deux dirigeants frères, M. Abdelmadjid Tebboune et M. Mohamed Ould

Cheikh El Ghazouani", ajoute le communiqué. A cette occasion, le président de la Commission des Affaires étrangères a évoqué les relations "exceptionnelles" unissant les deux pays, soulignant le rôle de la diplomatie parlementaire dans "la mise en valeur des opportunités de coopération et des formes de coordination à même de renforcer les liens de solidarité et de bon voisinage entre les deux pays et de les hisser à des niveaux supérieurs, grâce à une volonté politique claire, des capacités existantes et une sincérité manifeste".

M. Amroune a également mis en avant "les facteurs incitatifs de la coopération dans l'Algérie nouvelle qui jouit aujourd'hui d'une stabilité politique et d'un renouveau économique prometteur, grâce aux réformes globales entreprises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Il a, à cet égard, exprimé la "fierté de l'Algérie d'avoir ouvert le poste frontalier avec la Mauritanie en vue de renforcer les échanges commerciaux", soulignant "la volonté des autorités algériennes de concrétiser des projets de développement communs bénéfiques aux deux pays et aux deux peuples frères".